



CONSEIL DE SÉCURITÉ

DOCUMENTS OFFICIELS

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE

2129^e SÉANCE : 16 MARS 1979

NEW YORK

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2129)	1
Adoption de l'ordre du jour	1
La situation en Asie du Sud-Est et ses incidences sur la paix et la sécurité internationales. [Lettre, en date du 22 février 1979, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants des Etats-Unis d'Amérique, de la Norvège, du Portugal et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (S/13111)]	1

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/. . .) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1er janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

2129e SÉANCE

Tenue à New York le vendredi 16 mars 1979, à 19 heures.

Président : M. Leslie O. HARRIMAN (Nigéria).

Présents : Les représentants des Etats suivants : Bangladesh, Bolivie, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Gabon, Jamaïque, Koweït, Nigéria, Norvège, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Zambie.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2129)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. La situation en Asie du Sud-Est et ses incidences sur la paix et la sécurité internationales. [Lettre, en date du 22 février 1979, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants des Etats-Unis d'Amérique, de la Norvège, du Portugal et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (S/13111).]

La séance est ouverte à 19 h 40.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Asie du Sud-Est et ses incidences sur la paix et la sécurité internationales. [Lettre, en date du 22 février 1979, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants des Etats-Unis d'Amérique, de la Norvège, du Portugal et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (S/13111)]

1. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Conformément aux décisions prises par le Conseil à ses précédentes séances consacrées à ce point de l'ordre du jour [2114e à 2118e séances], j'invite les représentants de l'Angola, de l'Australie, de la Bulgarie, du Canada, de Cuba, de la Hongrie, de l'Inde, de l'Indonésie, du Japon, du Kampuchea démocratique, de la Malaisie, de la Mongolie, de la Nouvelle-Zélande, du Pakistan, des Philippines, de la Pologne, de la République démocratique allemande, de la République démocratique populaire lao, de Singapour, de la Thaïlande, du Viet Nam et de la Yougoslavie à occuper les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. de Figueiredo (Angola), M. Anderson (Australie), M. Kostov (Bulgarie), M. Barton (Canada), M. Roa Kouri (Cuba), M. Hollai (Hongrie),

M. Jaipal (Inde), M. Anwar Sani (Indonésie), M. Abe (Japon), M. Thiounn Prasith (Kampuchea démocratique), Tan Sri Zaiton Ibrahim (Malaisie), M. Dashtseren (Mongolie), M. Francis (Nouvelle-Zélande), M. Naik (Pakistan), M. Yango (Philippines), M. Jaroszek (Pologne), M. Florin (République démocratique allemande), M. Sangsomsak (République démocratique populaire lao), M. Koh (Singapour), M. Guna-Kasem (Thaïlande), M. Ha Van Lau (Viet Nam) et M. Komatina (Yougoslavie) occupent les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

2. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Les membres du Conseil ont sous les yeux le document S/13162, texte du projet de résolution présenté par l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande.

3. Le premier orateur est le représentant du Viet Nam, que j'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

4. M. HA VAN LAU (Viet Nam) : Je voudrais tout d'abord remercier le Conseil de m'avoir permis de prendre la parole encore une fois au cours de ce débat.

5. Au cours des séances de février, ma délégation a exposé clairement la situation de la guerre d'agression déclenchée par les autorités de Pékin contre la République socialiste du Viet Nam, ses origines profondes aussi bien que ses causes directes, et elle a proposé une solution correcte au problème, en accord avec la réalité et selon les principes de la Charte des Nations Unies, pour répondre aux aspirations des peuples.

6. Cependant, comme les représentants de l'Union soviétique et de la Tchécoslovaquie l'ont fortement souligné dès le début de cette session du Conseil, les Etats-Unis d'Amérique et quelques autres pays ont intentionnellement libellé le problème sous la forme que l'on sait, "La situation en Asie du Sud-Est et ses incidences sur la paix et la sécurité internationales", en vue de détourner l'attention du Conseil de la vraie situation, ce qui a empêché les délibérations d'aboutir au moindre résultat jusqu'à ce jour.

7. Aujourd'hui, le Conseil se réunit de nouveau pour discuter un projet de résolution soumis par les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est [S/13162], projet qui reflète leurs préoccupations sur l'agression chinoise contre le Viet Nam, mais, pour l'essentiel, vise à lier ladite agression avec le prétendu problème du Kampuchea.

8. Avec l'espoir de pouvoir contribuer de façon positive à une prise de décision juste et bien fondée du Conseil, je voudrais encore une fois exposer brièvement les points de vue de mon gouvernement sur la situation actuelle en Indochine et dans le Sud-Est asiatique.

9. Les faits qui se sont produits durant les derniers jours ont été fortement probants : la guerre d'agression déclenchée et exécutée par les autorités chinoises contre la République socialiste du Viet Nam a complètement démasqué leur expansionnisme et leur hégémonisme de grande puissance et leur politique réactionnaire, qui constituent un danger extrêmement grave pour la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est et dans le monde.

10. Devant les dignes ripostes que le peuple du Viet Nam leur a infligées résolument, devant la condamnation sévère des peuples du monde et en butte à la forte protestation de leur peuple et même de leurs soldats, les autorités de Pékin sont maintenant forcées de retirer leurs troupes. Mais elles ne cessent de menacer impudemment le Viet Nam de nouvelles aventures militaires. Ainsi, pour le moment, la guerre d'agression chinoise contre le Viet Nam a été mise en échec, mais on peut dire que le danger d'une nouvelle explosion de cette guerre n'est pas complètement écarté.

11. Depuis le début de l'agression contre le Viet Nam, Pékin continue à ravitailler en armes les derniers vestiges de la clique de Pol Pot au Kampuchea, s'efforçant de ressusciter ce cadavre d'un régime politique déjà rejeté par le peuple du Kampuchea et condamné par toute l'humanité, d'intervenir dans les affaires intérieures de la République populaire du Kampuchea et d'empêcher le peuple du Kampuchea de reconstruire sa vie et sa patrie.

12. En même temps, Pékin s'emploie à intervenir dans les affaires intérieures du Laos, concentre ses troupes à la frontière sino-laotienne en vue d'une autre guerre d'agression contre l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Laos, cherche à semer la discorde entre le Viet Nam, le Laos et le Kampuchea et à troubler la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est.

13. Au Kampuchea, le peuple a rejeté résolument la clique Pol Pot-Ieng Sary, hommes de main de Pékin, coupable du plus grand crime de génocide de l'époque et destructeur de la paix et de la stabilité dans le Sud-Est asiatique. Le peuple du Kampuchea a instauré de façon solide le nouveau régime avec sa politique extérieure de paix, d'amitié et de coopération internationale. C'est là un facteur positif pour la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est, et cette réalité est irréversible.

14. Il est clair qu'en Asie du Sud-Est seul existe le problème de l'agression de la Chine contre le Viet Nam, de l'intervention de la Chine dans les affaires intérieures du Kampuchea, de la menace de la Chine d'user de la force contre le Laos. Le prétendu problème du Kampuchea est inexistant. Toute tentative de lier le problème de l'agression chinoise contre le Viet Nam, de lier l'exigence du retrait total et immédiat des troupes chinoises du Viet Nam, avec le prétendu problème du Kampuchea vise en réalité à justifier et à encourager l'agression chinoise contre le Viet Nam. Aussi le Vice-Premier chinois, Teng Hsiao-ping, selon

le *Washington Post* du 27 février dernier, a-t-il sauté sur cette proposition pour la soutenir fermement.

15. Les larges masses de l'opinion publique mondiale se sont élevées et continuent de s'élever contre l'agression chinoise contre le Viet Nam, contre l'intervention chinoise dans les affaires intérieures du Kampuchea et le renforcement de la pression militaire chinoise contre le Laos.

16. Avec l'approbation de Washington, Pékin manœuvre pour s'accrocher au cadavre politique rejeté par le peuple du Kampuchea, pour utiliser le débris de la clique criminelle de Pol Pot comme son porte-voix, aux fins de masquer son agression contre le Viet Nam et sa politique d'expansion et d'hégémonisme dans le Sud-Est asiatique et pour s'opposer au droit d'autodétermination du peuple du Kampuchea consacré par la Charte des Nations Unies. C'est pourquoi, jusqu'à ce jour, la Chine s'est opposée à la présence au Conseil de sécurité du délégué du Conseil populaire révolutionnaire du Kampuchea, seul représentant authentique et légal du peuple du Kampuchea.

17. La collusion entre les réactionnaires de Pékin et les Etats-Unis d'Amérique se fait actuellement à l'échelle globale. La Chine est maintenant de connivence avec les Etats-Unis et les forces réactionnaires contre les peuples arabes, les peuples d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. Ensemble ils se sont faits complices des forces réactionnaires contre les peuples du Chili, de l'Iran, les peuples et les mouvements de libération nationale de l'Afrique australe. La même collusion a été consommée dans l'agression criminelle récente de Pékin contre le peuple du Viet Nam. Et l'on peut dire que l'attitude concertée de la Chine, qui a commis l'agression contre le Viet Nam, et celle des Etats-Unis, qui eux-mêmes ont commis des crimes barbares au Viet Nam, au sein du Conseil de sécurité cette fois et à l'encontre du peuple vietnamien, constitue une image vivante de leur collusion à l'échelle globale contre la juste cause des peuples du monde entier.

18. Durant ces 30 dernières années, les Etats-Unis ont utilisé le Conseil de sécurité pour servir leurs intérêts impérialistes contre les peuples du monde. L'Union soviétique a plusieurs fois usé de son droit de veto pour contrecarrer les desseins des Etats-Unis et pour soutenir les luttes de libération nationale des peuples contre l'impérialisme et le colonialisme, ancien et nouveau. Actuellement, le veto, aux mains de l'Union soviétique, constitue un grand appui pour la juste cause des peuples du monde en lutte contre l'impérialisme et les forces réactionnaires internationales.

19. A notre avis, le Conseil de sécurité, avec sa haute responsabilité dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, se doit de condamner sévèrement la politique agressive des autorités de la Chine et d'exiger d'elles la cessation définitive de l'agression contre le Viet Nam, le retrait total et inconditionnel de leurs troupes hors du territoire du Viet Nam, la cessation de tout acte criminel contre le Viet Nam, le strict respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Viet Nam, la cessation de toute ingérence dans les affaires intérieures du Laos et de toute menace militaire contre ce pays, et la

cessation de toute intervention dans les affaires intérieures du Kampuchea.

20. Ce sont là les exigences légitimes des peuples du Viet Nam, du Laos et du Kampuchea, ainsi que des peuples des pays du Sud-Est asiatique, comme de tous les peuples épris de paix et de justice dans le monde.

21. De l'avis de notre délégation, s'il s'avère que le Conseil n'est pas en mesure de contribuer positivement à la juste cause des peuples, il se devrait pour le moins de s'abstenir de toute action qui puisse encourager les réactionnaires de Pékin à nuire aux peuples du Viet Nam, du Laos et du Kampuchea et à troubler la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est et dans le monde.

22. Les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, dans le passé, ont soutenu la guerre d'agression américaine contre les peuples du Viet Nam, du Laos et du Kampuchea. Ils ont ainsi une dette à l'égard de ces trois peuples. Quant au Viet Nam, il est prêt à oublier le passé. A notre avis, les pays de l'Association se devraient, dans l'intérêt de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est, de regarder vers l'avenir et de ne pas s'engager une seconde fois dans l'erreur qui consiste à se mettre de connivence avec les réactionnaires de Pékin contre les peuples du Viet Nam, du Laos et du Kampuchea. Le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam est toujours prêt à lutter, de concert avec les pays de l'Association, pour faire du Sud-Est asiatique une zone de paix, d'indépendance, de liberté, de neutralité, de stabilité et de prospérité.

23. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Le prochain orateur est le représentant de la Thaïlande. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et je lui donne la parole.

24. M. GUNA-KASEM (Thaïlande) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous présenter mes félicitations les plus chaleureuses et les plus sincères à l'occasion de votre accession à la présidence de cet éminent organe pour le mois de mars. Je suis sûr que, grâce à votre sagesse, à vos talents de diplomate, à votre habileté qui n'est plus à démontrer et à votre vaste expérience des affaires des Nations Unies, le Conseil, sous votre direction, verra ses travaux couronnés de succès. Je tiens également à vous remercier et, par votre intermédiaire, à remercier les membres du Conseil de me permettre de prendre à nouveau la parole dans le présent débat.

25. Au nom des cinq délégations de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est — l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande —, j'ai l'honneur de présenter le projet de résolution contenu dans le document S/13162 aux fins d'examen par le Conseil en vertu de l'article 38 de son règlement intérieur provisoire.

26. A l'heure actuelle, aucun des pays de l'Association n'est membre du Conseil. Nous avons donc hésité à prendre l'initiative de présenter ce projet de résolution au Conseil. Toutefois, après plus de deux semaines de consultations intensives, nous avons été encouragés par l'appui général des

membres du Conseil à notre texte. C'est pourquoi nous avons finalement décidé de le présenter, en raison des éléments suivants : premièrement, les deux conflits armés font peser une grave menace à la paix, à la stabilité et à la sécurité du Sud-Est asiatique, et, s'il n'y est pas mis fin, ils risquent de s'intensifier et de mettre en cause d'autres parties, menaçant ainsi la paix et la sécurité internationales; deuxièmement, étant donné que nos pays sont ceux qui sont les plus rapprochés des zones de conflit, ils sont les plus exposés aux dangers d'une extension de ces conflits; troisièmement, nos pays ont de bonnes relations avec toutes les parties aux conflits. Nous espérons que nos efforts honnêtes en vue de mettre fin aux hostilités et de créer des conditions favorables au rétablissement de la paix et de la sécurité seront compris et appréciés de tous, notamment des parties aux conflits.

27. En rédigeant leur projet de résolution, les cinq délégations de l'Association se sont inspirées de la déclaration faite le 20 février à Bangkok par le Ministre des affaires étrangères d'Indonésie en sa qualité de président en exercice du Comité permanent de l'Association [S/13106]. Notre souci primordial est le rétablissement de la paix, de la stabilité et de la sécurité dans le Sud-Est asiatique. Notre deuxième souci est de maintenir et de renforcer certains principes fondamentaux du droit et de la conduite internationaux tels qu'ils sont consacrés par la Charte des Nations Unies et qui ont été violés. L'érosion de ces principes représente un grave danger pour l'ordre international et pour nous tous. Quels sont ces principes ? Premièrement, les Etats doivent s'abstenir de la menace ou de l'utilisation de la force; deuxièmement, les Etats doivent régler leurs différends par des moyens pacifiques; troisièmement, tous les Etats doivent respecter la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance des autres Etats.

28. Nous avons essayé d'appliquer ces principes de façon uniforme et équilibrée aux deux conflits. Dans les deux cas, nous demandons instamment qu'il soit mis fin immédiatement aux hostilités. Nous demandons à toutes les parties aux conflits de ramener leurs forces dans leur propre pays. Nous demandons en outre à toutes les parties aux conflits et aux Etats situés hors de la région de faire preuve de la plus grande modération et de s'abstenir de tous actes qui pourraient conduire à une nouvelle escalade et à un nouvel élargissement des conflits. Nous réaffirmons que tous les Etats doivent respecter scrupuleusement la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance d'autres Etats. Nous demandons à toutes les parties aux conflits de régler leurs différends par des moyens pacifiques, conformément à la Charte des Nations Unies. Nous accueillons avec satisfaction l'offre de bons offices du Secrétaire général dans la recherche d'une solution pacifique.

29. Le projet de résolution porte sur les deux conflits armés. L'Association estime que les forces étrangères doivent être retirées inconditionnellement des deux zones de conflit et que les parties à ces conflits doivent régler leurs différends par des moyens pacifiques, assurant ainsi une paix et une harmonie durables dans le Sud-Est asiatique.

30. Si nous faisons une comparaison et supposons que les cinq pays de l'Association sont cinq maisons voisines, nous

avons deux autres maisons, voisines des cinq premières, qui sont en train de brûler, et il y a un réel danger que l'incendie s'étende aux cinq autres. Notre projet de résolution a pour objet d'éteindre cet incendie.

31. En présentant ce projet de résolution, l'Association est mue uniquement par son profond souci de mettre fin aux hostilités et de rétablir la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est. Nous espérons que les membres du Conseil pourront appuyer ce projet.

32. M. ÅLGÅRD (Norvège) [*interprétation de l'anglais*] : Au nom des délégations du Portugal et de la Norvège, et conformément à l'article 38 du règlement intérieur provisoire, je vous demande, monsieur le Président, de mettre aux voix le projet de résolution qui vient d'être présenté et qui est contenu dans le document S/13162.

33. M. HULLINSKÝ (Tchécoslovaquie) [*interprétation du russe*] : Le peuple vietnamien, qui a été contraint une fois de plus de défendre la liberté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de sa patrie — contre les agresseurs chinois cette fois —, continue à ce jour à devoir lutter les armes à la main.

34. L'acte d'agression hypocrite de Pékin contre le Viet Nam a suscité une vague de protestation dans le monde entier et a provoqué l'indignation des hommes épris de paix de tous les continents. On voit croître et se consolider la solidarité avec le combat héroïque des patriotes vietnamiens. Pékin, par son acte de brigandage contre la République du Viet Nam, a révélé de manière définitive, aux yeux du monde entier, la nature perfide et agressive de sa politique. A l'heure actuelle, le maoïsme représente en fait la menace la plus grave pour la paix internationale.

35. L'aventure militaire de la clique réactionnaire chinoise s'est toutefois achevée sur un échec total. Les agresseurs ont dû payer cher, et ils en subiront et ressentiront toutes les conséquences pendant longtemps. Le Viet Nam était fermement décidé à écraser les agresseurs au cas où la guerre d'agression de la Chine contre la République socialiste du Viet Nam se serait poursuivie. La clique réactionnaire de Pékin ne peut pas se permettre d'ignorer la volonté et la force d'un peuple qui lutte pour sa liberté; elle ne peut pas non plus mépriser l'opinion publique mondiale. Les pays de la communauté socialiste ont épousé la juste cause du Viet Nam.

36. C'est avec le plus grand sérieux et avec la plus grande insistance que l'Union des Républiques socialistes soviétiques a formulé un avertissement à l'intention de l'agresseur chinois, le mettant en demeure de mettre fin à son attaque et de retirer ses troupes du territoire vietnamien. Pékin a dû comprendre que ce n'étaient pas des mots creux. Le déroulement des événements a confirmé l'efficacité de l'appel soviétique, auquel se sont joints les autres Etats socialistes et les peuples épris de paix du monde entier.

37. L'agresseur chinois, par son agence télégraphique officielle, a annoncé qu'il retirait ses troupes du Viet Nam. Cette déclaration de la part de Pékin doit être accueillie avec la plus grande prudence. L'agresseur, en fait, n'a pas

fixé de délai pour le retrait total de ses troupes du Viet Nam, et de plus il se réserve le "droit" — notez bien — de lancer de nouvelles agressions. En outre, comme notre expérience au Conseil de sécurité le montre, les représentants chinois actuels ont l'habitude d'affirmer une chose et d'agir tout autrement.

38. De toute manière, il est indubitable que les maoïstes ont perdu la face aux yeux de l'opinion publique mondiale éprise de paix et de progrès. Ils n'ont pu contraindre le peuple héroïque du Viet Nam à se mettre à genoux. L'agression chinoise s'est trouvée dans une impasse. Les contingents de l'occupant dans cette guerre offensive ont été vaincus du point de vue militaire par le peuple et l'armée héroïques vietnamiens et n'ont pu mener à bonne fin leur agression. Alors qu'au début de leur attaque pirate contre le territoire du Viet Nam les milieux dirigeants de Pékin déclaraient fièrement qu'ils voulaient "donner une leçon" au Viet Nam, il paraît maintenant évident que ce sont précisément les maoïstes qui ont reçu une bonne leçon sur les plans militaire et politique.

39. Au cours des réunions du Conseil, les représentants de divers Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ont rejeté catégoriquement l'acte barbare commis par la soldatesque chinoise et ont demandé que cesse immédiatement l'agression et que les troupes chinoises se retirent immédiatement de la République socialiste du Viet Nam. Les membres du Conseil ont assisté aux tentatives lamentables de la délégation chinoise visant à présenter l'agression de la Chine contre la République socialiste du Viet Nam comme une "contre-attaque de légitime défense" et à présenter la Chine comme la victime de l'agression. La délégation chinoise a tout fait pour détourner l'attention du Conseil de sa tâche principale, la cessation immédiate des agissements arbitraires des autorités chinoises, déclarant qu'il ne s'agissait en réalité que d'un conflit frontalier sans importance et limité. Puis, en présentant de fantaisistes propositions d'entretiens, Pékin s'est efforcé d'endormir la vigilance de l'opinion publique mondiale.

40. La République socialiste tchécoslovaque partage entièrement la position du Gouvernement vietnamien, qui se refuse à négocier avec l'agresseur tant que le dernier soldat chinois n'aura pas quitté le territoire de la République socialiste du Viet Nam. Cette ferme détermination du peuple vietnamien, appuyée par les peuples du monde, mérite le respect du Conseil de sécurité.

41. La délégation chinoise s'est efforcée de justifier son agression en invoquant la prétendue question du Kampuchea. Devant les perfides tactiques chinoises, il n'est pas difficile de comprendre que toute tentative visant à pousser le Conseil à s'ingérer dans les affaires intérieures de la République populaire du Kampuchea, en se servant à cette fin de la manière obscure dont a été rédigé le point de l'ordre du jour, ne vise en fait qu'à couvrir l'agression flagrante de la Chine contre le Viet Nam. Dans le contexte politique actuel, cela reviendrait à donner un aval à la tactique des "donneurs de leçon" de Pékin et à faire preuve de complaisance à l'égard de l'agresseur, qui s'en trouverait encouragé d'autant.

42. De plus, les tentatives faites pour lier le problème de l'agression de la Chine contre le Viet Nam à la prétendue question du Kampuchea sont une insulte au peuple de ce pays. Le peuple du Kampuchea, qui n'a pas fini de compter ses morts et qui ne s'est pas encore relevé de l'horreur sanglante des expériences infligées par les maniaques maoïstes, ne saurait interpréter ces tentatives autrement que comme une nouvelle tentative de manipuler son destin. Le peuple du Kampuchea a besoin de paix et de tranquillité plutôt que d'un retour au régime sanglant dont les dirigeants ont trouvé refuge à Pékin.

43. Quiconque se fait du souci en ce qui concerne les relations entre le Kampuchea et le Viet Nam devrait se familiariser avec le texte du Traité de paix, d'amitié et de coopération entre la République socialiste du Viet Nam et la République populaire du Kampuchea [S/13101], en date du 18 février 1979, qui constitue l'aboutissement logique de la solidarité traditionnelle entre ces pays dans la lutte et affermit la base d'un avenir indépendant pour chacun d'eux, d'un avenir heureux pour le peuple du Kampuchea, sans Pol Pot ni Ieng Sary et sans les milliers de conseillers chinois.

44. Le Conseil de sécurité doit repousser les actes criminels de la Chine dans l'intérêt de tous les pays et de tous les peuples du monde. Il doit exiger que cesse immédiatement l'agression de la Chine et que soient retirés sans condition toutes les troupes chinoises du Viet Nam. Le Conseil ne peut se soustraire à sa responsabilité en se retranchant derrière un programme qui masque et protège l'agresseur.

45. Le représentant du Viet Nam, M. Ha Van Lau, dans ses brillantes interventions au Conseil, a entrouvert également certaines des pages de l'histoire des relations vietnamo-chinoises. Ces pages montrent de manière convaincante que ce n'est pas seulement aujourd'hui mais qu'il y a plusieurs années déjà, à l'époque où le peuple vietnamien luttait contre un autre agresseur, que Pékin a cherché à dicter sa volonté au Viet Nam, dont la politique indépendante ne cadrait pas tout à fait avec ses plans d'expansion.

46. Il convient de noter que ce n'est pas seulement à l'histoire de pressions exercées contre le Viet Nam mais également l'histoire de la trahison du socialisme par les dirigeants de la Chine. Ces dirigeants ont trahi le socialisme en Chine, au Kampuchea, au Viet Nam et au Chili, comme ils ont trahi aussi la lutte nationale de libération des peuples de l'Afrique. Ce faisant, ils ont prouvé qu'ils n'avaient absolument rien de commun avec le socialisme, dont ils sont devenus en fait le grand ennemi.

47. Certains milieux occidentaux ont donc, depuis longtemps, fait figurer la trahison chinoise dans la stratégie de leur politique étrangère et recherchent des moyens toujours renouvelés de jouer la "carte chinoise". Oui, on a beaucoup promis à la Chine et elle fait des efforts dans tous les sens; elle s'est même enhardie à commettre une agression ouverte. Quiconque joue la "carte chinoise" en cherchant à encourager directement ou indirectement les dirigeants de Pékin et leur politique irréflectie a pu constater, au cours

de l'agression chinoise contre le Viet Nam, qu'il joue avec le feu et fait preuve de myopie politique.

48. Malheureusement, nous constatons une fois de plus que même certains représentants de pays non alignés se refusent à voir la politique réelle de la Chine. Certains d'entre eux, au cours de leurs contacts avec ce particulier qui se fait passer ici pour le représentant du Kampuchea, détournent en fait l'attention de la question essentielle : la cessation de l'agression chinoise. Ces représentants isolés ne sauraient se qualifier de non alignés devant les Vietnamiens, au contraire. En fait, ils sont effectivement alignés, qu'ils le désirent ou non, avec ceux qui protègent et justifient l'agresseur, ceux qui trouvent sans doute à leur goût l'attitude réactionnaire des dirigeants chinois.

49. Depuis le début de cette session, il est apparu à l'évidence que, malgré toutes les tentatives faites pour détourner l'attention du Conseil, nous examinons ici la question de l'agression de la Chine contre le Viet Nam. C'est précisément pour cela que le projet de résolution présenté par l'Union des Républiques socialistes soviétiques et la Tchécoslovaquie [S/13117] exige très nettement que soient prises toutes les mesures urgentes nécessaires pour régler la situation.

50. Le projet de résolution présenté par la Chine [S/13119] n'a qu'une chose en commun avec la situation réelle : la date du 17 février 1979 qui y est citée. Mais c'est justement une date qui est connue dans le monde comme marquant le début de l'agression chinoise contre le Viet Nam, la date du jour où les troupes chinoises ont fait irruption dans son territoire, et non pas comme étant la date de la lettre du représentant du régime de Pol Pot renversé par le peuple du Kampuchea qui a été publiée en tant que document de l'Organisation des Nations Unies. Le texte même de ce projet n'est qu'une nouvelle manifestation du cynisme des maoïstes et de leur fièvre chauviniste débridée en Asie du Sud-Est.

51. La délégation tchécoslovaque votera contre le projet de résolution présenté par l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande dans le document S/13162, qui va être mis aux voix sur l'initiative de la Norvège et du Portugal. Ce projet est inacceptable pour nous pour toute une série de considérations de principe. Premièrement, encore qu'il vise assurément l'agression chinoise contre le Viet Nam, il ne condamne pas cette agression de manière nette et dépourvue d'ambiguïté. Deuxièmement, ce texte n'exige pas le retrait immédiat et inconditionnel de toutes les troupes chinoises de l'ensemble du territoire de la République socialiste du Viet Nam. Troisièmement, du fait qu'il parle de la situation en Asie du Sud-Est sans nommer expressément l'agression chinoise, ce texte prête à une interprétation vague, et même équivoque et inexacte. Cette ambiguïté, ce manque de précision des appels qu'il adresse "à toutes les parties aux conflits", nous les rejetons catégoriquement, y voyant une tentative destinée à défendre l'agresseur chinois. Les appels généraux au retrait des troupes étrangères "dans leur propre pays" ne peuvent en fait servir qu'à l'agresseur chinois pour justifier la possibilité de poursuivre son intervention au Viet Nam. Quatrièmement, malgré la confiance que nous avons dans le

Secrétaire général, nous ne voyons pas, étant donné les autres éléments du dispositif du projet de résolution, de possibilité réelle de faire appel à ses bons offices. Nous estimons que le fait d'engager le Secrétaire général, dans les circonstances actuelles, à s'acquitter de cette tâche risquerait de porter préjudice à son autorité, et, de plus, cela pourrait avoir des conséquences néfastes sur la possibilité d'une médiation, en cas de besoin, après la complète élimination de l'agression chinoise contre le Viet Nam.

52. Appuyer le projet de résolution S/13162 au lieu de prendre position sans équivoque en faveur de la victime de l'agression, le Viet Nam, et de contraindre en temps utile la Chine à mettre complètement fin à ses agressions expansionnistes criminelles en Asie, dont la première victime a été le Viet Nam, c'est faire des concessions à l'agresseur, aller au-devant de lui et chercher à l'apaiser.

53. Ces jours-ci, qui sont marqués par l'agression chinoise contre la République socialiste du Viet Nam, ces jours où le ciel des relations internationales est assombri par des nuages, sont aussi pour nous une source d'optimisme. On a vu confirmer le fait que la force, la volonté et la solidarité des peuples épris de paix du monde entier, multipliées par la politique de paix des pays de la communauté socialiste, sont en mesure d'empêcher que les conflits même les plus dangereux, tels que l'agression chinoise contre le Viet Nam, ne dégénèrent en conflagration mondiale.

54. La République socialiste tchécoslovaque, qui est aux côtés de la juste cause du Viet Nam et qui, par principe, se déclare en faveur de la paix, de la sécurité internationale et de l'affermissement de la détente, est fermement convaincue que le Conseil de sécurité peut, lui aussi, et doit empêcher l'expansion chinoise. C'est pourquoi la délégation tchécoslovaque a souligné, dès le début des réunions du Conseil, que seul un acte décisif du Conseil visant à condamner l'agression chinoise contre le Viet Nam et à contraindre l'agresseur à retirer sans condition toutes ses troupes du Viet Nam pourra rétablir la paix dans la région et écarter la menace de voir s'aggraver la situation internationale.

55. Le Viet Nam compte des amis sûrs qui ne céderont pas devant les désirs de domination mondiale de Pékin. La délégation tchécoslovaque exprimera par son vote la solidarité du peuple tchécoslovaque avec le peuple vietnamien.

56. M. TROYANOVSKY (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*interprétation du russe*]: L'agression chinoise contre la République socialiste du Viet Nam, qui a commencé il y a quatre semaines, a été repoussée comme elle le méritait. L'héroïque peuple vietnamien a fait tourner court les desseins des stratèges chinois de faire une guerre éclair à la pékinoise. Les affirmations vantardes des représentants de la Chine selon lesquelles leur opération punitive finirait en quelques jours ont éclaté comme des bulles de savon. Se heurtant à la ténacité inébranlable du peuple vietnamien et de ses forces armées, s'étant convaincus de la solidarité manifestée au peuple du Viet Nam par ses amis et par toutes les forces éprises de paix, les interventionnistes chinois ont été contraints de déclarer leur intention de retirer leurs troupes du sol vietnamien. Maintenant, comme

le disait l'autre jour Leonid Brejnev, les dirigeants chinois sont obligés de battre en retraite. C'est le résultat de la ténacité et du courage du peuple vietnamien, de la solidarité combattante de l'Union soviétique et des autres Etats de la communauté socialiste avec le Viet Nam et du soutien de l'opinion publique mondiale. Il a ajouté :

"La situation dans l'Asie du Sud-Est reste aigüe et inquiétante. La ligne que nous devons suivre est nette. Nous ferons tout le nécessaire pour aider la juste cause du Viet Nam et pour empêcher de nouvelles provocations qui menaceraient la paix générale."

57. Le danger de ces nouvelles provocations prend un caractère très réel. Le même Huang Hua qui a déclaré que, prétendument, le retrait des forces chinoises du Viet Nam était achevé a du même souffle menacé le Viet Nam d'une nouvelle incursion possible des troupes chinoises sous tel ou tel prétexte inventé de toutes pièces.

58. Les faits sont là pour témoigner aussi que les agresseurs chinois, tout en déclarant qu'ils n'ont pas besoin du moindre pouce de terre vietnamienne, prévoient en même temps l'annexion de territoire vietnamien. Pour cela, ils se servent d'un procédé peu intelligent auquel ont recours tous les agresseurs, disant que les terres vietnamiennes sont chinoises. Ces déclarations nous rappellent les paroles entendues ici tout récemment de la part du représentant d'Israël, lorsqu'il a affirmé que les terres arabes de la rive occidentale du Jourdain seraient en réalité partie du territoire du "Grand Israël".

59. Les déclarations chinoises sur l'intention de mettre fin à l'agression ont apparemment pour but essentiel d'adoucir la condamnation qu'a reçue cette agression de la part de l'opinion publique mondiale et de tromper cette dernière une fois de plus quant aux objectifs réels. Cependant, les déclarations insolentes des dirigeants de Pékin sur leur intention de "donner une leçon" à ceux qui ont osé s'opposer à leur politique d'expansion ne doivent pas tomber dans l'oubli. Il faut qu'elles servent de leçon à ceux qui nourriraient encore quelque illusion quant à la politique étrangère des dirigeants actuels de la Chine.

60. Il ne faut pas oublier non plus les crimes commis par les agresseurs chinois en terre vietnamienne. Dans les régions frontalières provisoirement occupées, les occupants chinois ont appliqué la tactique fasciste de la terre brûlée. De nombreuses agglomérations ont été effacées de la carte; on a pillé et fait sauter entreprises et mines; on a tué beaucoup d'habitants pacifiques - vieillards, femmes et enfants. Parmi les nombreux objectifs civils, les agresseurs chinois ont réduit en ruines une école construite avec des fonds provenant de l'Organisation des Nations Unies ainsi qu'un ensemble jardin d'enfants-crèche récemment construit avec la collaboration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et dont l'inauguration avait concordé avec les manifestations marquant l'Année internationale de l'enfant.

61. L'agression de la Chine contre le Viet Nam a montré à l'évidence au monde entier ce qu'est en pratique la politique d'hégémonisme et de grande puissance des dirigeants chinois. Sous le camouflage d'hypocrites formules sur la communauté d'intérêts avec les pays en dévelop-

pement, les dirigeants de Pékin cherchent en réalité à asservir ces pays à leur diktat, n'hésitant même pas à recourir directement à la force armée.

62. Conformément à l'intention proclamée par Mao Tsé-toung dès 1965 de s'octroyer l'Asie du Sud-Est, comme il le proclamait, les expansionnistes chinois ont transformé le Kampuchea en une base de lancement de provocations armées contre les Etats voisins. Pendant deux ans, sur ordres de la Chine, la clique de Pol Pot a mené une guerre ouverte contre le Viet Nam. En même temps, les dirigeants chinois sont passés à la réalisation de leurs plans d'expansion sur une plus grande échelle. Sur l'incitation des services secrets chinois, on a entretenu pendant de longues années des "foyers de petite guerre", comme on les appelle, en Birmanie, en Thaïlande, en Malaisie et dans d'autres Etats de la région dans le but de déstabiliser la situation. Des milliers et des milliers d'hommes y périssent aux mains des agents de Pékin, et les hégémonistes chinois préparent de nouveaux Pol Pots et de nouveaux Ieng Saris pour réaliser à l'avenir, grâce à ces sbires, leurs desseins annexionnistes. Les stratèges de la Chine de Mao ont en outre établi une autre "cinquième colonne" dans les pays de l'Asie du Sud-Est parmi les 20 millions ou plus de Chinois ethniques qui y vivent.

63. Le renversement de la clique de Pol Pot au Kampuchea et l'expulsion des conseillers chinois qui y régnaient en maîtres ont fait échouer les plans chinois d'encerclement du Viet Nam. Mais il semble bien que les autorités de Pékin n'aient pas renoncé à ces plans. Elles concentrent des forces à la frontière de la République démocratique populaire lao. On constate une recrudescence des manœuvres d'espionnage, de diversion et de sape des agents chinois dans les régions frontalières du Laos. Dans ces conditions, le danger d'une provocation militaire contre le Laos, qui dégénérerait en une agression chinoise directe, augmente sans cesse. La menace contre le Laos est une menace à l'indépendance et à la souveraineté de tous les Etats de l'Asie du Sud-Est.

64. L'héroïque peuple vietnamien, en repoussant l'agression armée de Pékin et en luttant pour l'indépendance de sa patrie, défend en même temps la paix et la sécurité de tous les pays de l'Asie du Sud-Est, sur lesquels pèse maintenant un danger réel du fait des hégémonistes de Pékin. Plus vite la menace chinoise sera pleinement reconnue par tous les pays de la région, plus il sera facile de la prévenir.

65. Il convient de noter que, dans leurs aventures, les dirigeants chinois cherchent à s'assurer le soutien des milieux militaristes et impérialistes et de ces politiciens sans principes qui s'élèvent contre la détente et contre le renforcement de la sécurité internationale. Ces manœuvres des dirigeants chinois doivent retenir l'attention la plus vigilante de ceux qui chérissent la paix. Il ne faut pas oublier que toute complaisance et, plus encore, toute aide à la ligne agressive de Pékin constituent une voie dangereuse qu'accompagne la menace la plus grande pour le destin de la paix non seulement en Asie mais dans le monde entier.

66. Les interventions de nombreuses délégations au Conseil de sécurité ont traduit le fait que l'agression

chinoise avait trouvé, de toutes parts dans le monde, une condamnation catégorique accompagnée de l'exigence de la voir cesser immédiatement ainsi que de celle du retrait total des forces chinoises du territoire vietnamien. Dans le communiqué adopté et publié hier par l'Union soviétique et l'Inde sur les résultats de la visite en Inde du Président du Conseil des ministres de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, M. Aleksis Kossyguine, il est dit :

"Ayant examiné la situation qui existe actuellement dans l'Asie du Sud-Est à la suite de l'attaque armée massive de la Chine contre la République socialiste du Viet Nam, l'Union soviétique et l'Inde exigent le retrait immédiat, inconditionnel et total des forces chinoises du territoire du Viet Nam."

67. Il semblerait que le Conseil de sécurité, agissant selon les responsabilités que lui confère la Charte, aurait dû adopter une attitude nette, dépourvue de toute ambiguïté, et condamner l'agression chinoise, exiger le retrait immédiat des forces d'agression de la Chine du territoire vietnamien et le respect absolu par la Chine de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République socialiste du Viet Nam. Le Conseil aurait dû exiger que la Chine rembourse complètement les pertes matérielles infligées au Viet Nam à la suite de l'incursion armée des forces chinoises sur le territoire vietnamien. Le Conseil aurait également dû demander à tous les pays de cesser de donner une aide militaire à la Chine.

68. Nous constatons toutefois que le Conseil n'est pas en mesure de faire son devoir à la suite de l'agression de la Chine contre le Viet Nam. La cause réside notamment dans le fait que la délégation des Etats-Unis et certaines autres délégations se sont efforcées, de propos délibéré et depuis le début, de détourner l'attention du Conseil de l'agression chinoise contre le Viet Nam, de lier l'examen de cette question à ce que l'on appelle "le problème du Kampuchea" et d'empêcher l'adoption des mesures indispensables pour faire cesser l'agression chinoise et éliminer la menace qui en résulte pour la paix dans la région et dans le reste du monde.

69. La délégation soviétique regrette que les auteurs du projet de résolution soumis au Conseil par les cinq pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est [S/13162] se soient trouvés également dans cette voie. Il convient de relever que ce projet reprend, jusqu'à un certain point, la préoccupation qu'inspire l'agression chinoise, préoccupation qui s'est manifestée dans les déclarations des représentants de nombreux Etats, de même que leur exigence que soient retirées sans délai les troupes chinoises du territoire vietnamien. Cependant, ce projet ne comporte pas de condamnation nette de l'agresseur chinois. Il ne réclame pas non plus qu'il mette fin à toutes les conséquences de l'agression qu'il a commise et qu'il verse une indemnité pour les dommages qu'il a causés. De ce fait seul, le projet n'est pas satisfaisant. Mais il y a plus. Ce projet lie, en fait, la question de l'agression chinoise contre le Viet Nam à la situation du Kampuchea et, de plus, il méconnaît complètement la situation réelle dans ce pays, dont le peuple a renversé un régime détesté et a commencé à édifier une vie nouvelle. En réalité, ce projet a pour effet de mettre

sur un pied d'égalité l'agresseur chinois et sa victime, la République socialiste du Viet Nam.

70. L'adoption d'une résolution de cette nature pourrait servir à l'agresseur chinois pour justifier ses agissements criminels et pourrait le pousser à de nouveaux actes aventureux d'expansion en Asie du Sud-Est, développant dans l'esprit des dirigeants de Pékin le goût de "donner des leçons" à tous ceux qui se dressent sur la voie de leur expansionnisme. La délégation soviétique, on le comprend, votera contre ce projet de résolution.

71. La délégation soviétique regrette que le Conseil de sécurité ne se soit pas montré à la hauteur des tâches qui l'attendaient et n'ait pas été capable de prendre des mesures efficaces pour freiner l'agression chinoise. Cependant, cela ne saurait empêcher l'agression chinoise de connaître une fin ignominieuse. La guerre contre le peuple vietnamien est un crime international et ceux qui l'ont commis ne sauraient se soustraire à leurs responsabilités. Le gage de la victoire complète et définitive du Viet Nam dans sa juste lutte est la ténacité et le courage du peuple vietnamien, la solidarité fraternelle de l'Union soviétique et des autres pays socialistes et le soutien de toute l'humanité éprise de paix.

72. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Je crois savoir que le Conseil est maintenant prêt à passer au vote sur le projet de résolution parrainé par l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande. Le représentant de la Norvège a demandé que ce projet de résolution, contenu dans le document S/13162, soit mis aux voix.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour : Bangladesh, Bolivie, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Gabon, Jamaïque, Koweït, Nigéria, Norvège, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Zambie.

Votent contre : Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques.

Il y a 13 voix pour et 2 voix contre.

Une voix contre étant celle d'un membre permanent du Conseil, le projet de résolution n'est pas adopté.

73. Le **PRÉSIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole aux représentants qui ont demandé à s'exprimer après le vote.

74. **M. CHEN Chu** (Chine) (*interprétation du chinois*) : Monsieur le Président, ma délégation a étudié soigneusement le projet de résolution parrainé par les cinq pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est contenu dans le document S/13162. Selon nous, ce projet n'est pas satisfaisant dans la mesure où il ne consacre pas une attention suffisante et ne se concentre pas assez sur la très importante question de l'invasion armée du Viet Nam et de l'occupation militaire par celui-ci du Kampuchea démocratique, lesquelles constituent une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et des normes du droit international et posent une menace grave à la paix et à la sécurité en Asie du Sud-Est et dans le monde entier, et également parce qu'il ne condamne pas de façon rigoureuse, et comme elles le

méritent, les autorités vietnamiennes pour leur crime d'agression.

75. Le texte, notamment, ne signale pas que ce sont les autorités vietnamiennes qui ont provoqué le conflit frontalier sino-vietnamien. Et il est absolument inutile et inéquitable que l'on déplore dans ce texte que la Chine, après le retrait complet de ses forces frontalières, une fois leurs objectifs atteints, ait pris, à juste titre, les mesures voulues pour assurer sa propre défense. Par conséquent, la délégation chinoise tient à déclarer qu'elle a de sérieuses réserves en ce qui concerne le troisième alinéa du préambule, qui a trait à la Chine. Néanmoins, nous constatons que le libellé du paragraphe 1 du dispositif, qui "*Demande instamment* à toutes les parties de cesser immédiatement toutes les hostilités", et celui du paragraphe 2, qui "*Demande en outre* à toutes les parties aux conflits de ramener leurs forces dans leur propre pays", s'adressent sans aucun doute et tout naturellement au Viet Nam en particulier et signifient que celui-ci doit mettre fin immédiatement à son agression armée contre le Kampuchea démocratique et à son occupation militaire de ce pays, doit retirer ses forces d'invasion du Kampuchea démocratique et les ramener au Viet Nam inconditionnellement et sans délai. En ce sens, nous estimons que la teneur fondamentale du texte est positive, et nous avons voté en faveur du projet. Obliger le Viet Nam à retirer toutes ses forces d'invasion du Kampuchea démocratique est à la racine même du problème qui existe actuellement dans le Sud-Est asiatique. Le Conseil de sécurité a une responsabilité indéniable en la matière. Tous les pays et peuples épris de paix et de justice se doivent de prendre des mesures pour sommer les autorités vietnamiennes de mettre un terme immédiatement à leurs actes d'agression contre le Kampuchea démocratique et de ramener toutes leurs forces d'invasion dans leur propre pays, et ce dans l'intérêt de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Asie du Sud-Est et dans la région de l'Asie du Pacifique dans son ensemble.

76. En ce qui concerne la Chine, lorsque nous avons dû, le 17 février, assurer notre légitime défense contre les provocations armées des autorités vietnamiennes, nous avons déclaré solennellement devant le monde entier que nous ne voulions pas un seul pouce du territoire vietnamien mais que nous ne tolérerions aucune incursion en territoire chinois [S/13094]. Tout ce que nous voulons, c'est une frontière stable et pacifique. Le 5 mars, nous avons déclaré [S/13137] une fois de plus très sérieusement que les troupes frontalières chinoises avaient atteint les objectifs qui leur avaient été fixés depuis qu'elles avaient été contraintes de lancer une contre-attaque pour se défendre et que, à partir de cette date, toutes les troupes frontalières chinoises s'étaient repliées en territoire chinois. Aujourd'hui, 16 mars, les forces frontalières chinoises ont terminé leur retrait et sont toutes rentrées en territoire chinois, où elles s'en tiendront strictement à défendre la frontière de notre pays. Nous avons respecté la parole donnée en retirant toutes nos forces frontalières. Les faits ont dévoilé les mensonges proférés par les autorités soviétiques et vietnamiennes quant à la prétendue "agression" et à la prétendue "expansion" chinoises. Certes, nous devons avertir les autorités vietnamiennes de ne pas recommencer leurs

provocations et leurs incursions armées le long de la frontière chinoise. La Chine, quant à elle, repousserait toute attaque au cas où ces activités vietnamiennes reprendraient.

77. Nous avons toujours estimé que les différends entre nations devaient être réglés pacifiquement par la négociation. Le Gouvernement chinois, à plusieurs reprises, a proposé que la partie chinoise et la partie vietnamienne entament des négociations pour discuter des moyens permettant d'assurer la paix et la tranquillité le long de la frontière entre les deux pays et de régler ensuite les différends territoriaux et frontaliers. Récemment, le Gouvernement vietnamien a manifesté son désir d'accepter la proposition chinoise tendant à entamer des négociations. Nous nous en félicitons. Pour autant que la partie vietnamienne soit sincère, les négociations entre les deux parties pourront commencer très rapidement et les questions pourront être réglées sans trop de difficulté.

78. Il existe entre les peuples chinois et vietnamien des liens traditionnels d'amitié. Le peuple chinois attache une très grande importance à son amitié avec le peuple vietnamien. Bien que cette amitié ait été affectée, à notre très grand regret, au cours des dernières années, nous espérons sincèrement qu'elle sera rétablie. Nous espérons que les autorités vietnamiennes tiendront compte des intérêts fondamentaux des deux peuples et mettront fin à leur politique hostile envers la Chine, afin que les peuples chinois et vietnamien puissent vivre ensemble dans l'amitié de génération en génération.

79. Après son veto en janvier dernier sur le projet de résolution parrainé par tous les membres non alignés du Conseil [S/13027] et demandant qu'il soit mis fin à l'agression du Viet Nam contre le Kampuchea démocratique et que le maintien de la paix et de la sécurité internationales soit respecté, projet qui avait reçu l'écrasante majorité de 13 voix, l'Union soviétique, une fois de plus, a honteusement opposé son veto au projet de résolution de même teneur parrainé par les cinq pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Ce projet a lui aussi été appuyé par 13 membres du Conseil.

80. Que révèle cette attitude arbitraire de l'Union soviétique ? Elle prouve que c'est l'Union soviétique et le Viet Nam — et personne d'autre — qui sont les véritables agresseurs. La collusion soviéto-vietnamienne en vue d'une expansion intensifiée est la cause profonde de la tension actuelle qui règne en Asie du Sud-Est. L'Union soviétique est le pays qui a orchestré l'agression du Viet Nam contre le Kampuchea démocratique et ses actes de provocation lors du conflit frontalier entre la Chine et le Viet-Nam. Le social-impérialisme soviétique est l'ennemi le plus féroce des peuples de l'Asie du Sud-Est et du monde entier.

81. Cette attitude arbitraire est démontrée également par le fait que, poursuivant son hégémonisme mondial, l'Union soviétique, à plus d'une reprise, a empêché le Conseil de sécurité d'agir face à la grave situation créée par l'invasion armée éhontée et l'occupation vietnamiennes d'un pays souverain. Cet acte sinistre commis à l'encontre de la volonté de la majorité écrasante des Membres de l'Organisation des Nations Unies et des membres du Conseil de

sécurité et au mépris des normes de la Charte et du droit international montre encore une fois l'hypocrisie de mots aussi doux à l'oreille que ceux de "détente", "désarmement", "respect de la souveraineté d'autrui" et "non-recours à la force", etc., que l'Union soviétique prononce constamment dans les instances des Nations Unies, sont but n'étant que de dissimuler ses propres desseins d'agression et d'expansion.

82. Le veto soviétique contre le projet de résolution de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est est également un signe dangereux qui montre que l'Union soviétique et le Viet Nam, c'est-à-dire le grand et le petit hégémonismes, poursuivront et intensifieront leurs actes d'agression et d'expansion en Asie du Sud-Est. Cela mettra inévitablement en danger la paix et la sécurité des pays de toute cette région et du monde entier. Nous ne saurions demeurer indifférents devant cette situation. Tous les pays et peuples épris de justice, d'indépendance et de paix doivent s'unir et prendre toutes les mesures nécessaires pour arrêter et contrecarrer ces actes d'agression et d'expansion.

83. En dépit de son veto sur ce projet de résolution, l'Union soviétique ne peut cacher le fait incontestable que les autorités vietnamiennes intensifient leur agression armée et leur occupation militaire au Kampuchea démocratique, ni s'opposer à la volonté résolue du peuple kampuchéen de mener jusqu'au bout la guerre de résistance pour défendre son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale, non plus qu'à la détermination fervente de tous les pays et de tous les peuples épris de justice de défendre les buts et principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies. Le veto renouvelé de l'Union soviétique ne peut qu'inciter les peuples du monde entier à intensifier leur juste lutte contre l'hégémonisme, régional ou mondial. Le Gouvernement et le peuple chinois, comme toujours, prendront toutes les mesures nécessaires pour lutter résolument contre l'hégémonisme et l'expansionnisme national et pour défendre l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les Etats. Dans ce but, nous sommes prêts à joindre nos efforts à ceux de tous les gouvernements et de tous les peuples qui poursuivent le même objectif. En même temps, puisque les autorités vietnamiennes continuent leur agression armée contre le Kampuchea démocratique, refusant de retirer leurs forces d'invasion du Kampuchea et même de s'engager à le faire, le Conseil de sécurité, à notre avis, s'il veut défendre les buts et les principes de la Charte, doit rester saisi de la question et obliger les autorités vietnamiennes à retirer promptement toutes leurs forces d'agression.

84. M. LEPRETTE (France) : Voici près de trois semaines, ma délégation avait exprimé ici même la vive inquiétude de la France devant l'évolution de la situation au Sud-Est asiatique. Observant les affrontements de plus en plus graves qui se déroulaient dans cette région, elle avait dénoncé les périls qui en résultaient non seulement pour les pays concernés mais aussi, d'une manière croissante, pour la paix du monde.

85. Ma délégation avait donc trouvé naturel que le Conseil de sécurité se saisît d'un problème qui, de toute évidence, relevait de sa compétence. Pour la France, le

Conseil devait chercher à obtenir le plus rapidement possible, dans le respect des droits de chacun et, en premier lieu, par le retrait des forces étrangères des territoires qu'elles occupaient, le rétablissement de la paix et de la stabilité dans cette partie du monde qui a été particulièrement éprouvée dans un passé encore récent.

86. Cette préoccupation de mon pays s'est trouvée d'ailleurs partagée par la grande majorité des orateurs qui ont participé au débat. Dans ces conditions, il peut apparaître surprenant que le Conseil ne se soit pas prononcé plus tôt sur un texte reflétant son sentiment. La raison en est qu'il s'agissait là d'une situation fort complexe, appelant sérieuse réflexion.

87. Le grand nombre de projets de résolution qui ont été successivement et discrètement avancés témoigne des dispositions des membres du Conseil et de leur volonté d'aboutir à une solution conforme aux principes de la Charte. En définitive, et d'une manière très logique, il est revenu aux pays de la région les plus immédiatement exposés à un débordement des conflits de proposer un texte susceptible de recueillir la plus large majorité.

88. Il y a quelques instants, la France a voté en faveur du projet présenté par les cinq Etats de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Ce texte se réfère explicitement aux principes fondamentaux que sont le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté des Etats et son corollaire, le non-recours à l'emploi de la force. Il vise également à éviter toute escalade et tout élargissement des conflits et répond ainsi à notre souci constant de préserver la détente dans le monde.

89. Par notre vote, nous avons entendu exprimer à la fois notre opposition catégorique à la loi du plus fort, notre fidélité aux dispositions fondamentales de notre organisation et notre confiance dans la négociation pour résoudre les différends d'une manière pacifique.

90. M. PETREE (Etats-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Il y a maintenant plus de deux mois que le Viet Nam a envahi le Kampuchea et plusieurs semaines que la Chine a envahi le Viet Nam. Ceux d'entre nous qui avaient dit que l'invasion vietnamienne contenait les germes d'un conflit plus large ne peuvent retirer aucune satisfaction de voir cette prédiction confirmée. Le fait est que le Conseil de sécurité a la nette responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Cependant, l'attitude de membres déterminants l'a fait hésiter dans l'exécution de ses obligations.

91. Nul ne peut nier que la situation en Asie du Sud-Est est plus dangereuse aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a deux mois. La Chine a annoncé son retrait du territoire vietnamien et le Viet Nam a déclaré officiellement qu'il serait disposé à négocier avec la Chine après le retrait. Mais le retrait s'est fait avec lenteur et les réserves que chacun des pays a attachées à sa déclaration font apparaître la perspective que les hostilités ne vont pas réellement prendre fin. L'occupation persistante du Kampuchea par le Viet Nam et les combats dans ce pays affectent la sécurité et la stabilité de la région et entraînent des pertes injustifiées en

vies humaines. A part les combats directs, il y a des rapports solidement documentés selon lesquels les forces de Pol Pot ont riposté avec brutalité contre des éléments de la population qui, selon elles, auraient collaboré avec les Vietnamiens. La fin de ces combats et de ces effusions de sang ne semble pas en vue.

92. Les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, proches voisins des zones de conflit, ont fait deux déclarations importantes concernant les invasions successives du Kampuchea et du Viet Nam [S/13014 et S/13106]. Elles marquent de l'inquiétude à l'égard d'une escalade possible et d'une extension des conflits, réaffirment le soutien aux principes de la Charte des Nations Unies et du droit international et demandent instamment la fin des hostilités et le retrait de toutes les forces des territoires étrangers. Elles expriment le malaise qui s'est propagé dans la région en raison du recours à la force militaire pour résoudre les différends.

93. A la suite de la guerre au Kampuchea, de graves incidents se sont produits le long de la frontière du Kampuchea avec la Thaïlande. La frontière thaïlandaise a été franchie plusieurs fois par des forces parties au conflit. Que cela se soit produit par inadvertance ou non, ce sont là des preuves de plus de la difficulté qu'il y a à limiter le conflit actuel aux parties directement en cause.

94. Entre-temps, le Laos a manifesté son inquiétude devant les intentions et les actes prêtés à la Chine le long de sa frontière. Ses accusations ont été appuyées par l'Union soviétique et le Viet Nam. La Chine a démenti ces accusations en termes énergiques. Nous ne pouvons pas simplement écarter ces échanges comme étant de la rhétorique dépourvue de sens, car ces derniers mois nous avons eu d'amples preuves que des paroles menaçantes peuvent devenir des actes militaires.

95. Le Conseil a délibéré fort longtemps. Nous avons eu des consultations étroites entre nous et avec les autres nations intéressées sur la manière d'assurer un accommodement entre les parties aux conflits. De toute évidence, il y a un accord très général pour estimer que la situation est dangereuse et que sa solution consiste à aboutir au cessez-le-feu, au retrait des forces des territoires étrangers et à un processus diplomatique qui permettra aux parties de régler leurs divergences par des moyens pacifiques et d'une manière qui assure le respect mutuel des frontières existantes. Mais cet accord général ne s'est exprimé par des mesures concrètes ni de la part des parties aux conflits ni de la part du Conseil.

96. Mon gouvernement regrette profondément que l'Union soviétique, pour la seconde fois en un peu plus d'un mois, ait opposé son veto à un projet de résolution qu'appuyait l'écrasante majorité du Conseil et, de toute évidence aussi, l'opinion internationale. Ces mesures auraient eu la plus grande importance pour contribuer à rétablir la paix et la sécurité dans une région du monde qui est affectée depuis si longtemps par des conflits armés. De toute manière, le fait que le projet de résolution proposé par les pays voisins immédiats de l'Indochine et appuyé par tant de gouvernements ait été rejeté ne règle en aucune

manière l'affaire. Les hostilités armées actives se poursuivent et la menace d'un conflit élargi n'a pas cessé d'exister. Nous devons donc continuer à rechercher les moyens de traiter de cette rupture de la paix et de la sécurité internationales, comme la Charte nous y oblige.

97. Mon gouvernement a déclaré bien des fois qu'il était disposé à donner un solide appui diplomatique à des mesures efficaces propres à mettre fin aux conflits en Asie du Sud-Est et à donner à la région la stabilité et la paix. Avec d'autres, nous nous sommes félicités de l'offre du Secrétaire général de mettre ses bons offices à la disposition des parties. La Chine et le Viet Nam se sont déclarés disposés à négocier leurs divergences, et nous croyons que l'assistance d'une tierce partie pourrait constituer un moyen efficace de traduire ces intentions déclarées dans la réalité. Nous encourageons également ceux qui ont examiné la proposition d'une conférence internationale sur le Kampuchea à préciser leurs vues. Comment, par exemple, une conférence pourrait-elle agir pour assurer l'indépendance, l'intégrité territoriale et la neutralité du Kampuchea et la sécurité de ses voisins? Comment cette conférence pourrait-elle contribuer à assurer les droits élémentaires du peuple si éprouvé du Kampuchea? Comment pourrait-elle contribuer à la stabilité de la région tout entière? Quel rôle devrait jouer notre organisation dans cette conférence pour en assurer l'heureux aboutissement?

98. Il faut sortir de l'impasse. On semble avoir quelque peu oublié qu'il était indispensable que nous fassions tous les efforts voulus pour protéger la paix et la sécurité internationales. Nous devons faire preuve d'un plus grand souci pour les soldats qui tombent sur le champ de bataille et pour les milliers de civils innocents privés de leurs foyers, mutilés ou tués par un conflit qu'ils n'ont pas créé. Cela seul devrait nous pousser à agir.

99. Mon gouvernement engage le Conseil à continuer d'examiner de manière active "la situation en Asie du Sud-Est" et les mesures qui pourraient contribuer à rétablir la paix, à assurer le retrait des forces des territoires étrangers et à former au Kampuchea un gouvernement représentatif qui respecterait les droits des habitants.

100. De ce point de vue, nous nous félicitons une fois de plus de l'offre faite par le Secrétaire général d'utiliser ses bons offices en vue de la solution des conflits. Nous engageons les parties directement intéressées à réagir de manière positive et immédiate à l'offre du Secrétaire général.

101. En tant que première mesure pour résoudre ces conflits, recourons aux mécanismes de l'Organisation qui sont à notre disposition. Nous pourrions soit constituer une commission du Conseil de sécurité, soit encore envoyer une mission spéciale dans la région. Nous pourrions aussi mettre en mouvement des mesures pratiques en vue de convoquer une conférence internationale. Toutes ces propositions constituent les moyens d'imposer un frein aux conflits actuels et de mettre en train le long processus d'accommodement politique et de règlement pacifique. Nous demandons donc aux membres du Conseil, aux parties aux conflits et aux nations affectées de la région d'intensifier leurs

efforts afin de trouver le moyen de mettre fin aux hostilités et de faire régner la paix et la stabilité dans l'Asie du Sud-Est.

102. M. RICHARD (Royaume-Uni) [*interprétation de l'anglais*]: Ce débat a eu une certaine utilité, bien qu'il n'ait pas été possible d'adopter une résolution pour le conclure. Il a donné aux membres du Conseil et à d'autres la possibilité de faire officiellement état de leurs vues sur la situation en Asie du Sud-Est. Ils l'ont fait, au cours de ce débat, avec une remarquable unanimité. A peu près tous les orateurs, sauf les parties elles-mêmes et ceux qui les soutiennent, ont souligné la gravité de la situation, la nécessité urgente d'un cessez-le-feu et du retrait des troupes étrangères de toutes les zones de conflit et la nécessité de respecter la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance des autres Etats.

103. De l'avis de mon gouvernement, le projet de résolution déposé par les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est [S/13162] traduit d'admirable manière ces soucis et ces principes. C'est la raison pour laquelle 12 des 15 membres du Conseil ont voté en faveur de ces principes — bien que, comme tout le monde ici, j'apprécie le fait que, peut-être contre toute attente, 13 votes positifs aient été enregistrés. Comme je l'ai dit toutefois au début de la discussion, un texte de cette nature aurait dû bénéficier d'un soutien unanime. Ceux qui ont voté contre doivent une fois de plus assumer la responsabilité d'avoir déjoué le vœu évident du Conseil d'agir de manière effective.

104. Le vote d'aujourd'hui n'est cependant pas la fin de cette affaire. La situation en Asie du Sud-Est reste un motif de grave préoccupation. L'invasion du Viet Nam et l'occupation du Kampuchea restent un outrage à la communauté internationale et une menace à la stabilité de la région. Nous sommes heureux que le Gouvernement chinois ait déclaré son intention de se retirer du Viet Nam, et nous espérons qu'il achèvera rapidement son retrait à l'intérieur de frontières internationalement reconnues. Nous nous félicitons aussi que les Gouvernements chinois et vietnamien se soient déclarés disposés à négocier. Mais il faut agir sur une base plus large, car tant que les problèmes profonds de la région, y compris le Kampuchea, ne seront pas attaqués et que les causes profondes d'instabilité n'aurent pas été écartées, le risque de conflit persistera. Entre-temps, la question demeure à l'ordre du jour du Conseil.

105. M. ROLÓN ANAYA (Bolivie) [*interprétation de l'espagnol*]: Ma délégation aimerait faire état de la préoccupation avec laquelle elle a suivi, ainsi que l'Amérique latine — région à laquelle appartient la Bolivie, comme la Jamaïque, qui fait aussi partie du Conseil —, les événements en Asie du Sud-Est.

106. La Bolivie a exprimé et réaffirmé son inquiétude face à des affrontements armés endémiques à l'échelle régionale qui réapparaissent de façon intermittente comme si cela était le tribut tragique des petits pays au maintien de la paix mondiale.

107. Permettez-moi d'apporter quelques précisions dans cette déclaration de principe.

108. L'interdépendance dans le monde, à cette étape de son évolution, ne peut nous permettre de voir avec indifférence tout conflit qui affecte la paix d'une région et dont l'évolution — lente ou rapide mais toujours dangereuse — dépasse les relations bilatérales pour se transformer en un conflit multinational, régional et, finalement, mondial.

109. Il n'y a pas de problème isolé; il n'y a pas de caractère bilatéral absolu. L'avenir du monde est l'avenir de tous nos pays, et tous les peuples — grands ou petits — ont besoin du concours de tous, tout comme dans la société humaine, dans la communauté internationale, tout fait partie d'un tout.

110. C'est pour cette raison et pour d'autres que la Bolivie s'intéresse vivement à la paix dans toutes les régions du monde et veut se faire ici l'interprète de la pensée universaliste de l'Amérique latine, dont les peuples frères — qui ont su vaincre d'anciennes incompréhensions et d'amères injustices dans la même volonté pacifiste dont la Bolivie est animée — pratiquent une pluralité idéologique et manifestent un intérêt profond pour la paix dans toutes les régions du monde. Nous constituons, en Amérique latine, une zone d'équilibre constructif, une zone d'entente à l'échelle mondiale. La Bolivie est fidèle à ces objectifs. C'est pour cela qu'elle souhaite si vivement le rétablissement de la paix en Asie du Sud-Est.

111. Le projet de résolution — qui n'a malheureusement pas été adopté — répondait à cet équilibre et envisageait les bons offices du Secrétaire général. Il appartenait aux pays d'Asie de prendre une initiative pour présenter à l'échelle régionale un texte que nous considérons comme positif et équitable et qui correspondait au noble mandat du Conseil de sécurité, si injustement attaqué il y a peu alors qu'il faisait tant d'efforts, en envisageant différents projets de résolution, pour chercher à assurer le respect de la souveraineté territoriale des Etats, comme l'ont dit à si juste titre le représentant de la France et d'autres représentants.

112. Enfin, je voudrais encore une fois signaler la tâche très importante accomplie par l'ambassadeur Bishara du Koweït pendant le mois de février, quand ce problème était l'objet de toute sa vigilance, tout comme la tâche que vous avez vous-même déjà accomplie, monsieur le Président, dans vos fonctions présidentielles. Les pays non alignés ont en vous et en l'ambassadeur Bishara les porte-parole les plus intelligents et les plus désintéressés de leur ferme position.

113. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de l'Australie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

114. I. ANDERSON (Australie) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, je voudrais, par votre intermédiaire, remercier les membres du Conseil de m'avoir donné la possibilité de prendre la parole pour la seconde fois au cours de ce débat. Je vous félicite chaleureusement pour votre accession à la présidence du Conseil et pour la compétence, le dévouement et la patience avec lesquels, à l'instar de votre prédécesseur, l'ambassadeur Bishara, vous guidez les travaux du Conseil.

115. Ma délégation a accueilli avec satisfaction l'initiative du représentant de la Thaïlande, agissant au nom du groupe de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, lorsqu'il a déposé le projet de résolution contenu dans le document S/13162. Nous regrettons beaucoup que ce projet se soit vu opposer un veto. Nous n'en croyons pas moins que l'initiative de l'Association a contribué de façon significative à l'examen de cette question par le Conseil. Les principes contenus dans le texte, et qui ont une base solide dans la Charte des Nations Unies, sont identiques à ceux qu'à récemment énoncés le Gouvernement australien dans des déclarations tendant au rétablissement de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Indochine. L'affirmation de ces principes pendant le débat et leur réaffirmation ce soir, avec le net soutien de la grande majorité des membres du Conseil, ne sauraient manquer d'avoir un effet profond sur la communauté internationale tout entière. Nous espérons qu'elles seront entendues aussi par les gouvernements intéressés et que ces gouvernements seront sensibles au poids de l'opinion internationale.

116. La situation en Indochine doit continuer à nous préoccuper tous tant que la paix et la stabilité ne seront pas enfin rendues à cette région troublée. Le Gouvernement australien espère et compte que le Conseil continuera de suivre de très près la situation. Mon gouvernement pense aussi que, dans les circonstances actuelles, le Secrétaire général est bien placé, de par ses hautes fonctions et ses responsabilités, pour contribuer aux efforts constants visant à résoudre les conflits et les divergences profondes. L'Australie a salué chaleureusement son offre de bons offices et est prête à lui donner tout le soutien possible.

117. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est le représentant du Japon. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

118. M. ABE (Japon) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, je voudrais en commençant vous dire combien je vous suis reconnaissant, à vous et aux autres membres du Conseil, de me donner la possibilité de faire une déclaration sur le projet de résolution qui n'a pu être adopté.

119. Je saisis aussi cette occasion pour vous présenter mes sincères félicitations à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil pour ce mois-ci.

120. Prenant la parole le 25 février au Conseil pour exprimer les vues de mon gouvernement sur cette question, qui revêt une importance vitale pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, j'ai exprimé le vœu ardent de mon gouvernement de voir incorporer les points suivants dans les mesures que le Conseil pourrait décider de prendre par la suite :

“Premièrement, toutes les parties aux conflits doivent cesser immédiatement les hostilités, toutes les forces étrangères doivent être retirées de toutes les zones de conflit en Indochine et toutes les parties intéressées doivent immédiatement amorcer des pourparlers pour régler leurs conflits par des voies pacifiques, conformément aux principes fondamentaux de la Charte des

Nations Unies, notamment ceux de la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays et du non-recours à la force. Deuxièmement, tous les pays en dehors de l'Indochine, notamment les grandes puissances, doivent faire preuve de la plus grande prudence et de la plus grande modération pour éviter que les conflits ne dégénèrent en une menace pour la paix du monde entier." [2116e séance, par. 30.]

Je déclarais plus loin :

"mon gouvernement s'est félicité de tout cœur de l'offre si opportune de bons offices que le Secrétaire général a faite le 22 février. Nous souhaitons que les parties intéressées réfléchissent sérieusement à la possibilité de saisir cette offre." [Ibid., par. 31.]

121. C'est fidèle à cette attitude de base qu'à plusieurs reprises mon gouvernement a demandé aux parties intéressées de mettre fin immédiatement à toutes les hostilités, de retirer toutes les forces étrangères et d'entamer au plus tôt des entretiens en vue du règlement pacifique des conflits.

122. En ce qui concerne plus particulièrement le conflit entre la Chine et le Viet Nam, mon gouvernement a émis le vif désir que soit évitée toute action susceptible de contribuer à envenimer les hostilités alors que la Chine s'était engagée à retirer rapidement ses forces du Viet Nam, et que l'Union soviétique fasse preuve de la plus grande modération pour empêcher que le conflit ne connaisse une escalade et une expansion nouvelles.

123. Si l'on compare les points de mon intervention précédente que je viens de citer au projet de résolution présenté par le représentant de la Thaïlande au nom de l'Indonésie, de la Malaisie, des Philippines, de Singapour et de son propre pays [S/13162], on peut voir que, somme toute, ces points ont été repris dans le texte. Je me permettrai d'ajouter que de nombreuses interventions faites au cours du débat ont également souligné l'importance de ces mêmes points contenus dans le projet des cinq pays. Je peux donc affirmer que le projet de résolution représente les règles et les normes fondamentales et généralement acceptées qu'il conviendrait d'appliquer dans des cas comme celui dont le Conseil s'occupe actuellement. Les efforts considérables que les cinq pays ont faits pour élaborer ce projet méritent toutes nos félicitations, et je voudrais adresser les sincères remerciements de ma délégation aux cinq gouvernements pour leur initiative.

124. Il est par conséquent fort regrettable que, malgré les efforts des cinq pays, le Conseil n'ait pu adopter le projet de résolution. Point n'est besoin de souligner que son échec ne résulte pas d'un manque d'appui de la part de la majorité; au contraire, plus des deux tiers des membres du Conseil ont émis des votes affirmatifs sur ce projet. Je suis certain d'exprimer le sentiment de la vaste majorité de la communauté internationale en disant qu'il est tout à fait regrettable que le Conseil n'ait pas été en mesure d'appliquer ces règles fondamentales et généralement acceptées pour le règlement des conflits internationaux.

125. Qu'il me soit permis de conclure en exprimant le vif désir de mon pays que, bien que le projet de résolution n'ait

pas été adopté, toutes les parties intéressées tiendront le plus grand compte des principes contenus dans ce texte afin que la paix et la stabilité soient restaurées le plus rapidement possible en Indochine.

126. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de la Nouvelle-Zélande. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

127. M. FRANCIS (Nouvelle-Zélande) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir donné à ma délégation l'occasion de prendre la parole pour la seconde fois au cours de l'examen de ce point. La dernière fois que nous avons pris la parole, votre prédécesseur, l'ambassadeur Bishara, dirigeait les travaux du Conseil, et je dois dire qu'il l'a fait avec beaucoup d'adresse et de tact. Qu'il me soit maintenant permis de vous féliciter à l'occasion de votre accession à la présidence et d'exprimer la conviction de ma délégation que vos grands talents diplomatiques, votre expérience et votre jugement seront fort utiles au Conseil et à nous tous pendant cette période critique.

128. Bien que la Nouvelle-Zélande ne soit pas membre du Conseil de sécurité, la délégation néo-zélandaise désire exprimer son appui à l'initiative des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, qui ont présenté le projet de résolution qui fait l'objet du document S/13162 sur lequel un vote vient d'avoir lieu.

129. Il s'agit d'un projet équilibré. Il se rapporte — à juste titre nous semble-t-il — aux deux cas d'intervention armée qui se sont produits récemment en Asie du Sud-Est en violation des principes internationalement acceptés et de la Charte des Nations Unies. Le projet de résolution évite la polémique. Il adresse un appel simple et urgent aux parties intéressées pour qu'elles cessent les hostilités et ramènent leurs forces dans leurs propres pays. Le fait que le Conseil n'ait pu adopter ce projet en raison du vote négatif d'un membre permanent ne diminue en rien son importance ni son urgence. Nous espérons sincèrement que les parties intéressées entendront l'appel contenu dans ce projet que l'écrasante majorité du Conseil et les non-membres qui ont pris part au débat ont appuyé. Une expression d'opinion aussi nette et claire ne doit pas être négligée, car elle repose sur des principes solides du droit international dont la violation menace tous les Etats sans exception.

130. Si aux tensions, à l'instabilité et aux conflits dans la région de l'Asie du Sud-Est doit se substituer le respect mutuel de l'intégrité territoriale, de l'inviolabilité souveraine et de l'indépendance de tous les Etats de la région — en un mot, la paix —, la fin des hostilités et le retrait des forces ne sont alors qu'une première étape. Au-delà, il convient de traiter des causes profondes de tension, en les éliminant si possible. Dans le cas contraire, nous ne connaissons peut-être qu'un répit temporaire avant que la paix et la stabilité de la région ne soient de nouveau mises en danger.

131. A ce propos, les paragraphes 5 et 6 du dispositif du projet de résolution doivent recevoir l'attention la plus

sérieuse. Au paragraphe 5, le Conseil demande à toutes les parties aux conflits de régler leurs différends par des moyens pacifiques, conformément à la Charte des Nations Unies. Au paragraphe 6, le Conseil accueille avec satisfaction l'offre de bons offices du Secrétaire général dans la recherche d'une solution pacifique. La nécessité de trouver des moyens pacifiques de régler le conflit en Asie du Sud-Est ne se trouve réduite en rien du fait que le Conseil n'ait pas pu, sans que la faute en incombe à la majorité de ses membres, adopter ce projet de résolution. En fait, cet échec n'a fait que donner un caractère plus urgent à cette nécessité.

132. Mon gouvernement a été encouragé par le fait que les Gouvernements de la Chine et du Viet Nam semblent préparés à négocier une fois que les forces auront été retirées de cette zone de conflit. Nous espérons que les conditions permettant l'ouverture de ces négociations seront rapidement établies.

133. Le problème créé par l'intervention armée au Kampuchea demeure; les combats se poursuivent. Selon nous, la paix ne pourra être réalisée dans cette zone de conflit tant que les forces étrangères ne se seront pas retirées, que l'indépendance du Kampuchea ne sera pas assurée et que le Kampuchea ne se montrera pas disposé à coopérer avec ses voisins. La méthode permettant de trouver une solution pacifique contenant ces éléments doit être mise au point.

134. Dans notre intervention précédente lors du débat sur le même point, le 24 février [2115^e séance], nous avons indiqué que, parmi les diverses méthodes possibles, on pourrait envisager la tenue d'une conférence entre les parties intéressées. Nous continuons à croire que cette possibilité a des avantages; nous espérons qu'elle sera sérieusement examinée. Quels que soient la méthode ou le mécanisme visant à trouver une solution pacifique à la question du Kampuchea, nous croyons que le Conseil devrait également profiter de l'offre de bons offices du Secrétaire général dans la recherche d'une solution pacifique aux problèmes. Le Ministre des affaires étrangères de mon pays a fait connaître le point de vue de la Nouvelle-Zélande dans une déclaration officielle, le 7 mars, lorsqu'il a dit : "Nous n'avons pas de doute sur le fait que le Secrétaire général a un rôle important à jouer dans le rétablissement de la paix en Indochine". Notre conviction a été renforcée à ce propos par le fait que ce point de vue est partagé par un grand nombre de nations, comme l'a montré ce débat.

135. Le Conseil va achever sous peu l'examen actuel de la question. Cet examen a duré pendant près d'un mois. Pendant ce temps, les combats et les massacres ont continué. Il est fort triste que le Conseil n'ait pas été en mesure d'adopter un projet de résolution qui exprime l'inquiétude de la majorité des membres et des non-membres qui sont intervenus dans le débat. A notre avis, cet état de choses est, pour le moins, regrettable, car la Charte confère au Conseil la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales au nom des Membres de l'Organisation des Nations Unies dans leur ensemble. Il importera de réfléchir, au lendemain de ce débat, aux conséquences que le résultat du débat actuel aura pour

l'Organisation et pour la confiance publique qu'elle inspire. L'enjeu ici est non seulement la paix en Asie du Sud-Est mais aussi l'aptitude de l'Organisation à jouer le rôle qui lui est attribué pour soutenir la paix chaque fois qu'elle est en danger.

136. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est le représentant du Canada. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

137. M. BARTON (Canada) [*interprétation de l'anglais*] : Je voudrais tout d'abord vous remercier, monsieur le Président, ainsi que les membres du Conseil, de me permettre de prendre la parole une seconde fois sur cette question très importante concernant la situation en Asie du Sud-Est.

138. Je voudrais également vous féliciter, monsieur le Président, à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de mars. Le Conseil a beaucoup de questions difficiles à examiner ce mois-ci et je suis certain que ses délibérations bénéficieront de votre direction éclairée. En même temps, je voudrais rendre hommage à votre prédécesseur, l'ambassadeur Bishara du Koweït, pour la manière habile dont il a dirigé les travaux du Conseil en février.

139. Le Canada tient à féliciter les représentants de l'Indonésie, de la Malaisie, des Philippines, de Singapour et de la Thaïlande d'avoir présenté le projet de résolution équilibré et complet que le Conseil vient d'examiner. Ce projet souligne que les problèmes de la région de l'Asie du Sud-Est doivent faire l'objet d'une approche globale propre à garantir à long terme à chacun des États de cette région la sécurité et la stabilité qui leur sont indispensables pour croître et se développer dans la paix.

140. Dans mon intervention du 24 février [2115^e séance], j'ai exposé la position du Gouvernement canadien sur cette question, invitant toutes les parties en cause à faire preuve de modération, demandant la cessation immédiate des hostilités dans toute la région de même que le retrait de toutes les forces étrangères du territoire du Kampuchea et du territoire du Viet Nam, et proposant de régler ces différends sur le plan politique plutôt que sur le plan militaire. Le projet de résolution qui n'a pas été adopté par le Conseil tenait compte de ces considérations, et nous regrettons vivement que le Conseil n'ait pu l'adopter.

141. J'ai également fait observer dans ma déclaration récente que le Canada espérait que le Conseil inviterait le Secrétaire général à explorer avec les parties intéressées les conditions qui permettraient d'apporter des solutions politiques acceptables de part et d'autre aux contentieux qui ont entraîné les interventions militaires que nous déplorons. Indépendamment du résultat du vote, nous continuons de penser que le recours aux bons offices du Secrétaire général devrait être considéré comme le point de départ de l'élaboration d'une solution de rechange qui, répondant à nos attentes, ouvrirait la voie vers un règlement pacifique des hostilités actuelles, et nous comptons que le Secrétaire général poursuivra ses efforts dans ce sens.

142. Il ne faut pas attribuer à une simple coïncidence le fait que les Etats Membres dont les représentants ont présenté ce projet de résolution composent l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Ce projet de résolution, qui traduit leur inquiétude devant les conflits qui agitent leur partie du monde, comporte des dispositions dont la mise en œuvre devrait leur permettre, ainsi qu'à leurs voisins, de jouir de la stabilité à long terme à laquelle ils ont droit. Je tiens à leur exprimer une fois de plus la reconnaissance de mon pays pour avoir eu le courage de présenter ce projet de résolution au Conseil.

143. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est le représentant du Kampuchea démocratique. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et je lui donne la parole.

144. M. THIOUNN PRASITH (Kampuchea démocratique) : Qu'il me soit tout d'abord permis, monsieur le Président, de vous adresser mes chaleureuses félicitations pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois de mars. Depuis l'établissement de relations diplomatiques, les bonnes relations amicales se sont constamment développées entre nos deux pays et nos deux peuples sur la base de la Charte des Nations Unies et des principes de non-alignement, que nos deux gouvernements ont toujours fermement défendus. Par ailleurs, vous avez vous-même apporté, par votre talent et votre expérience, une contribution active à la lutte contre toutes les formes de colonialisme, d'expansionnisme, d'impérialisme, de racisme et d'*apartheid*. C'est dire combien nous apprécions hautement que les débats du Conseil sur la situation en Asie du Sud-Est soient tenus sous votre présidence.

145. Qu'il me soit également permis de renouveler notre haute appréciation pour le travail ardu fourni par votre prédécesseur, l'ambassadeur Bishara du Koweït, qui n'a ménagé aucun effort physique et intellectuel pour essayer de trouver une solution acceptable à la tension qui règne actuellement dans le Sud-Est asiatique, tension née de l'agression, de l'invasion et de l'occupation du Kampuchea démocratique par les colonialistes vietnamiens, avaleurs de territoires.

146. En 60 jours exactement, le Conseil de sécurité a, à une écrasante majorité de 13 voix contre 2, dénoncé pour la seconde fois l'invasion du Kampuchea par le Viet Nam, et il a demandé que le Viet Nam cesse son agression contre le Kampuchea, retire du Kampuchea toutes ses forces armées d'invasion et respecte scrupuleusement l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Kampuchea démocratique. Pour cet acte de justice, permettez-moi de renouveler, au nom du peuple du Kampuchea et du Gouvernement du Kampuchea démocratique, nos sincères et chaleureux remerciements à tous les pays non alignés membres du Conseil — le Bangladesh, la Bolivie, le Gabon, la Jamaïque, le Koweït, le Nigéria et la Zambie —, qui ont réaffirmé avec force leur détermination de n'admettre en aucun cas que les principes de non-alignement et la Charte des Nations Unies soient violés, aux Etats-Unis, à la France, à la Norvège, au Portugal et au Royaume-Uni, qui ont bien voulu réitérer leur soutien à un Kampuchea démocratique

indépendant et souverain dans son intégrité territoriale ainsi que leur opposition aux actes d'expansion et d'annexion du Viet Nam, et, enfin, à la République populaire de Chine, qui vient encore de montrer au monde qu'elle n'a aucune ambition hégémoniste, expansionniste ou territoriale, qu'elle n'intervient en aucune façon dans les affaires intérieures d'autres pays et qu'elle s'en tient toujours, dans les relations internationales, aux principes de bon voisinage, de respect mutuel, d'égalité et de non-agression. Ses actions contre les ambitions régionales du Viet Nam ont été et constituent une importante contribution pour la sauvegarde de la paix, de la sécurité et de l'indépendance dans le Sud-Est asiatique, dans le Pacifique, en Asie et dans le monde.

147. En usant pour la seconde fois consécutive de son droit de veto, l'Union soviétique a confirmé qu'elle est, avec le Viet Nam, le fauteur de la guerre qui sévit actuellement en Asie du Sud-Est et qu'elle est possédée par une ambition expansionniste globale qui s'accorde avec l'ambition expansionniste régionale de son satellite vietnamien, n'hésitant pas, à cet effet, à fouler aux pieds les principes les plus élémentaires de la Charte des Nations Unies. Ce second veto montre, par ailleurs, que l'Union soviétique porte la responsabilité de l'aggravation continue de la tension qui règne en Asie du Sud-Est et que sa propagande sur la détente n'est qu'un paravent pour cacher et servir sa politique d'expansion mondiale.

148. Je n'ai pas l'intention de répondre aux basses calomnies, aux mensonges et aux provocations du représentant des envahisseurs et colonialistes vietnamiens. Les débats du Conseil, les interventions faites devant le Conseil par les représentants des pays épris de paix, de justice et d'indépendance, et le vote de tout à l'heure, qui est venu confirmer et renforcer celui intervenu le 15 janvier dernier, ont clairement montré que, quels que soient leurs manœuvres, leurs calomnies et leurs sophismes, le Viet Nam, son maître et ses comparses ne peuvent en aucune façon cacher la réalité. Cette réalité, c'est que tous les pays et les peuples, toutes les organisations politiques et de masse, toutes les personnalités éprises de paix, de justice et d'indépendance savent parfaitement que l'état de guerre qui règne actuellement en Asie du Sud-Est, et qui s'étend de plus en plus, a été créé par l'agression, l'invasion et l'occupation du Kampuchea démocratique par le Viet Nam, animé d'une ambition expansionniste insatiable.

149. Au mépris de la condamnation unanime de tous les peuples et de tous les pays épris de paix, de justice et d'indépendance dans le monde, le Viet Nam s'obstine à intensifier de façon barbare son agression et ses crimes contre le Kampuchea démocratique et son peuple dans le but sinistre de procéder à l'annihilation du peuple et de la nation du Kampuchea, de transformer le pays en une province vietnamienne par le biais de la fédération indochinoise placée sous la férule du Viet Nam et de s'en servir par la suite comme d'un tremplin pour son expansion dans le Sud-Est asiatique.

150. Au début du mois de février, pour faire face aux échecs de sa politique de khmérisation de sa guerre d'agression et pour pallier les lourdes pertes en hommes et

en matériel infligées par le peuple et l'armée révolutionnaire du Kampuchea, le Viet Nam a envoyé dans le pays trois divisions supplémentaires. En même temps, il a multiplié ses provocations à la frontière chinoise et y a fait beaucoup de bruit dans le but principal de camoufler l'escalade de sa guerre d'agression contre le Kampuchea.

151. Le 5 mars, alors que la République populaire de Chine déclarait que les contre-attaques chinoises aux provocations vietnamiennes avaient déjà atteint leur but, que les troupes chinoises avaient commencé à se retirer et que les différends entre les pays doivent être résolus pacifiquement par voie de négociation, l'administration de Hanoi a décrété la mobilisation générale, faisant de chaque Vietnamien un soldat. Le but de cette manœuvre est clair : le Viet Nam prend prétexte du conflit à la frontière chinoise, qu'il a délibérément provoqué, pour détourner l'attention de l'opinion publique mondiale de son invasion et de son occupation du Kampuchea, de la présence de 150 000 soldats vietnamiens dans ce pays. Mais les colonialistes et envahisseurs vietnamiens ne peuvent tromper personne, et encore moins le peuple kampuchéen, qui connaît parfaitement leur nature perfide et criminelle, et ce depuis plusieurs siècles. En fait, les déclarations tonitruantes du Viet Nam sur le conflit frontalier sino-vietnamien et, maintenant, les provocations lao lancées sur instructions vietnamiennes contre la République populaire de Chine visent essentiellement à cacher les crimes vietnamiens contre le Kampuchea démocratique et son peuple.

152. Le Viet Nam réclame à cor et à cri le retrait des troupes chinoises, qui est déjà terminé, alors que non seulement il ne retire pas ses forces armées du Kampuchea mais prend toutes les mesures nécessaires pour les renforcer. La mise sur pied de guerre de 50 millions de Vietnamiens et la mobilisation de toutes les ressources du pays ainsi que de l'aide étrangère pour servir l'effort de guerre, visent principalement à combler les pertes de plus en plus lourdes que le Viet Nam subit chaque jour au Kampuchea, à intensifier plus encore la guerre d'agression contre ce pays et à réaliser coûte que coûte son ambition d'avaloir le Kampuchea. Il est certain que rien ne pourra empêcher le peuple du Kampuchea et son armée révolutionnaire de continuer à infliger aux envahisseurs vietnamiens des pertes de plus en plus lourdes. La mesure de mobilisation générale décrétée par l'administration de Hanoi ne fera que semer encore plus la mort, accentuer les séparations familiales parmi la jeunesse vietnamienne et aggraver davantage la famine et la misère dont souffre le peuple vietnamien depuis plusieurs dizaines d'années déjà. Il est vrai que, pour l'administration de Hanoi, le sort et les droits fondamentaux du peuple vietnamien à une vie meilleure constituent le dernier des soucis, pourvu qu'elle puisse réaliser son ambition d'avaloir le Kampuchea et d'étendre l'expansion vietnamienne en Asie du Sud-Est.

153. Plus le Viet Nam intensifie et étend sa guerre d'agression contre le Kampuchea, plus l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale des pays du Sud-Est asiatique sont menacées et plus le danger d'une guerre régionale en Asie du Sud-Est augmente, avec tous les risques d'extension vers une guerre plus généralisée. Le Viet Nam porte l'entière responsabilité de la tension qui s'accroît de

plus en plus en Asie du Sud-Est. Tant qu'il continuera à aggraver, envahir et occuper le Kampuchea, tant que les forces armées vietnamiennes demeureront au Kampuchea, il sera insensé de parler de paix, de sécurité ou de stabilité en Asie du Sud-Est, en Asie, dans le Pacifique et dans le monde.

154. La présence des troupes vietnamiennes au Kampuchea est le facteur fondamental qui attise les flammes de la guerre, non seulement au Kampuchea même mais encore dans toute l'Asie du Sud-Est. Le retrait immédiat, total et inconditionnel des troupes vietnamiennes du Kampuchea est la condition *sine qua non* de l'instauration de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans le Sud-Est asiatique, de la sauvegarde de l'indépendance des pays du Sud-Est asiatique. Ces derniers en sont parfaitement conscients et s'opposent résolument à l'expansionnisme vietnamien. Le projet de résolution présenté par les cinq pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, sur lequel le Conseil vient de se prononcer, en est une manifestation. Nous voulons ici les féliciter et les remercier pour cette position juste et résolue.

155. Le retrait des troupes vietnamiennes du Kampuchea et un Kampuchea démocratique indépendant et souverain dans son intégrité territoriale répondent aux intérêts directs et vitaux de tous les pays et peuples du Sud-Est asiatique, comme du monde d'ailleurs, car, face aux actes d'agression, d'invasion et d'expansion fascistes du Viet Nam et de ses maîtres, tous les peuples et pays épris de paix, de justice et d'indépendance, notamment ceux d'Asie du Sud-Est, ont leurs destinées liées et doivent affronter un ennemi commun : les expansionnistes régionaux vietnamiens et leurs maîtres.

156. Tant que les forces armées vietnamiennes demeurent sur le sol national du Kampuchea démocratique, rien ne pourra briser la détermination du peuple du Kampuchea et de l'armée révolutionnaire du Kampuchea de remplir leur noble devoir national : mener, sous la direction du Gouvernement du Kampuchea démocratique, la guerre populaire de résistance pour défendre et sauvegarder l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Kampuchea démocratique et le droit inaliénable du peuple kampuchéen de décider de sa propre destinée et de celle de son pays. Non seulement cette guerre juste de libération nationale contre les occupants colonialistes du Viet Nam se poursuivra, mais elle s'intensifiera toujours davantage. En effet, nous avons toutes les conditions requises pour mener le combat jusqu'à ce que tous les envahisseurs vietnamiens soient chassés du Kampuchea.

157. Premièrement, notre gouvernement, le Gouvernement du Kampuchea démocratique, seul gouvernement légal et légitime du Kampuchea, demeure tel qu'il était auparavant, avec tous ses membres dirigeant, chacun dans son domaine, la guerre populaire de résistance. L'appareil de direction et d'administration continue à fonctionner. L'Etat du Kampuchea démocratique, que les envahisseurs vietnamiens pensaient avoir détruit, demeure tel qu'il était auparavant, avec tous ses dirigeants étroitement liés au peuple.

158. Deuxièmement, notre gouvernement est fermement soutenu par le peuple du Kampuchea tout entier. Animé

d'une haine implacable contre les envahisseurs vietnamiens, le peuple du Kampuchea s'est étroitement uni autour du Gouvernement du Kampuchea démocratique dans un large front national, démocratique et patriotique qui rassemble toutes les couches et classes sociales, à l'intérieur du pays comme à l'extérieur. Il est fermement résolu à mener la lutte patriotique de libération nationale jusqu'à la victoire totale, c'est-à-dire jusqu'à ce que tous les envahisseurs vietnamiens soient chassés du Kampuchea. Un tel peuple, animé d'une détermination à toute épreuve et d'un patriotisme sublime, constitue la source intarissable des forces économiques, politiques et militaires qui permettront de mener une guerre populaire de durée pratiquement illimitée jusqu'à la victoire.

159. Troisièmement, l'armée révolutionnaire du Kampuchea n'a été nullement détruite. Bien au contraire, elle s'est renforcée en quantité et en qualité avec l'adhésion enthousiaste de la population, l'appui de nombreuses forces de guérilla et les nombreuses expériences accumulées au cours de multiples et durs combats. Elle a notamment acquis une riche expérience pour s'approvisionner en armes, en munitions et en matériel de guerre chez l'ennemi même. Par ailleurs, le problème des effectifs ne se pose pas, car c'est le peuple tout entier qui livre avec enthousiasme le combat pour une cause juste et noble.

160. Quatrièmement, la juste lutte du peuple du Kampuchea bénéficie du soutien de plus en plus ferme de tous les peuples et pays épris de paix, de justice et d'indépendance dans le monde. Le vote au Conseil de sécurité aujourd'hui constitue à la fois un vibrant témoignage de ce soutien et un important encouragement accordé à cette juste lutte.

161. Les envahisseurs vietnamiens exultaient après avoir occupé Phnom Penh, la capitale du Kampuchea. Ils pensaient déjà pouvoir annexer le Kampuchea, subjuguier la nation et le peuple du Kampuchea et satisfaire leur ambition ancestrale de fédération indochinoise et d'expansion dans le Sud-Est asiatique. Le Viet Nam croyait déjà réaliser son rêve forcené de devenir une puissance expansionniste régionale. Mais, après un mois d'invasion du Kampuchea démocratique, malgré toutes les mesures fascistes qu'elles ont prises pour intensifier de façon barbare leur agression et leurs crimes contre le peuple du Kampuchea, les forces armées vietnamiennes au Kampuchea sont dans une position de plus en plus difficile et s'enlisent de plus en plus profondément dans la guerre populaire que leur opposent le peuple et l'armée révolutionnaire du Kampuchea. Actuellement, elles en sont réduites à se réfugier dans les villes et les blockhaus le long de quelques portions de routes principales, encerclées par le peuple et l'armée révolutionnaire, qui leur infligent de lourdes pertes quotidiennes en hommes et en matériel. Leur effectif diminue chaque jour de 200 à 300 hommes en moyenne et leur moral s'affaiblit de plus en plus.

162. Il est certain que plus les envahisseurs colonialistes vietnamiens s'obstineront à rester au Kampuchea plus leurs défaites seront lourdes. En effet, quelles que soient les difficultés qu'ils doivent affronter et quels que soient les sacrifices qu'ils doivent consentir, le peuple du Kampuchea

et son armée révolutionnaire, sous la direction du Gouvernement du Kampuchea démocratique, sont fermement déterminés à infliger une défaite totale à l'agression et à l'occupation colonialiste vietnamiennes. C'est la seule façon de défendre et de sauvegarder le peuple et la nation du Kampuchea et d'assurer leur pérennité. C'est aussi la seule façon de contribuer à éliminer la tension en Asie du Sud-Est et les menaces d'agression du Viet Nam et de son maître contre les pays du Sud-Est asiatique, de l'Asie, du Pacifique et du monde.

163. Le Gouvernement du Kampuchea démocratique et le peuple du Kampuchea sont bien conscients que le combat qu'ils mènent actuellement est un combat pour défendre et sauvegarder l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Kampuchea démocratique, pour l'honneur et la dignité nationale. Mais ce combat est aussi celui de tous les pays d'Asie du Sud-Est, du Pacifique, d'Asie et du monde pour défendre leur indépendance, leur souveraineté et leur intégrité territoriale, pour la paix et la sécurité mondiales.

164. Face aux ambitions insatiables des puissances expansionnistes globales et régionales, face à l'obstination forcenée du Viet Nam à poursuivre ses crimes barbares contre le Kampuchea et son peuple, la solidarité et la cohésion de tous les pays et peuples épris de paix, de justice et d'indépendance sont devenues une exigence de l'heure pour obliger le Viet Nam à cesser son agression contre le Kampuchea démocratique et à retirer toutes ses forces armées du Kampuchea. Sans la cessation totale de cette agression et sans le retrait total, inconditionnel et préalable des forces armées vietnamiennes du Kampuchea, aucun problème ne saurait être résolu en Asie du Sud-Est. Pis encore, la situation dans cette région ne saurait qu'empirer.

165. L'indépendance, la paix, la sécurité et la stabilité dans le Sud-Est asiatique ne pourront être préservées et le danger d'une guerre régionale en Asie du Sud-Est, avec tous les risques d'extension en un conflit mondial, ne pourra être éliminé que par le recours à une lutte résolue pour que les envahisseurs vietnamiens cessent leur agression contre le Kampuchea, se retirent tous du Kampuchea et respectent scrupuleusement l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Kampuchea démocratique. C'est dans cet esprit et en se basant sur l'intérêt commun de tous les pays épris de paix, de justice et d'indépendance que le Gouvernement du Kampuchea démocratique a, dans sa déclaration du 8 mars [S/13160], lancé un appel à la noble conscience de tous les peuples et gouvernements du monde, et en particulier à ceux du Sud-Est asiatique, pour que, étroitement unis, ils usent de toute leur influence et mènent toutes les actions possibles pour condamner et arrêter les actes démentiels du Viet Nam visant à intensifier sa guerre d'agression contre le Kampuchea et pour exiger que le Viet Nam retire du territoire du Kampuchea toutes ses forces armées.

166. Avant de terminer, je voudrais saisir cette occasion pour renouveler ici, au nom du peuple kampuchéen et du Gouvernement du Kampuchea démocratique, nos profonds et sincères remerciements à tous les pays, à tous les gouvernements, à tous les peuples, aux organisations de

masse, aux partis politiques, aux organisations internationales et à toutes les personnalités qui ont soutenu et continuent de soutenir la juste lutte du peuple du Kampuchea et de l'armée révolutionnaire du Kampuchea pour chasser tous les envahisseurs et occupants colonialistes vietnamiens hors du Kampuchea afin que le peuple kampuchéen soit maître chez lui et décide lui-même de la destinée de son pays, sans aucune ingérence étrangère.

167. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Le représentant de Cuba a demandé la parole pour exercer son droit de réponse. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

168. M. ROA KOURI (Cuba) [*interprétation de l'espagnol*] : Monsieur le Président, je vous remercie et je remercie les membres du Conseil de m'avoir permis de reprendre la parole au cours de ce débat. Ce qui m'y oblige, c'est la maladroite allusion à Cuba qui a été faite par le représentant des nouveaux mandarins durant une précédente séance du Conseil consacrée à l'examen de la lâche agression de la Chine contre la République socialiste du Viet Nam.

169. C'est un subterfuge éculé de ceux qui usent et abusent de l'hypocrisie, du cynisme et du banditisme dans les relations internationales que d'attribuer à autrui leur propre ignominie. Ainsi, le porte-parole de l'agresseur Teng Hsiao-ping a qualifié mon pays de "chacal dans l'ombre du tigre" en raison de sa ferme position pour la défense du prolétariat international, du socialisme et du communisme, qui ont été vilement trahis par la nouvelle clique de Pékin.

170. Feu le "Grand Timonier" réservait le qualificatif de "tigre" à l'impérialisme nord-américain, qu'il considérait comme "le pire ennemi de l'humanité", et ce sans aucun doute parce que l'on n'avait pas encore lancé la politique dite du ping-pong, que les voyages des hauts dignitaires américains n'avaient pas encore commencé et que ne se profilait pas encore à l'horizon la possibilité de recevoir des crédits, des techniques et la reconnaissance diplomatique. Dès que cela a été possible, on a transformé en petites boules le tigre de papier, on l'a amadoué avec du canard laqué et on lui a fait patte de velours. Voilà ce que sont les fermes "principes" des nouveaux mandarins et de leur augure disparu, le seigneur du grand saut en arrière et l'annonciateur vociférant de l'holocauste thermonucléaire.

171. Mais je ne vais pas répondre à la philippique de ce monsieur. Elle révèle, en dernière analyse, l'indigence, la pauvreté morale de ceux qui ont transformé une révolution populaire glorieuse en une lamentable imitation du fascisme nazi impérialiste.

172. Il se trouve que les nouveaux mandarins ne peuvent cacher la nature répugnante de leur agression contre le Viet Nam, commise en violation du droit international et de la Charte des Nations Unies. Les peuples du monde ont d'ailleurs condamné cette agression à l'unanimité, tout comme ils ont répudié leur superbe grotesque et le droit qu'ils s'arrogent de "punir" un peuple mille fois héroïque et

de lui "donner des leçons", un peuple qui a plus de dignité, de courage et de principes que toutes les cliques de nouveaux mandarins prises ensemble - celles qui ont été expulsées et celles qui le seront - et dont le peuple chinois réussira à se débarrasser une fois pour toutes.

173. Ce qu'ils ne peuvent cacher, c'est qu'ils ont préparé lâchement cette agression, qu'ils se sont procuré l'accord de leurs nouveaux amis impérialistes et qu'ils ont perpétré cette agression comme les pires délinquants qui agissent dans l'ombre, en cachant à leur propre peuple la nature chauvine et rapace de cette aventure, laquelle pourrait conduire le monde à une catastrophe aux conséquences incalculables.

174. On a peut-être oublié l'affirmation inouïe du maréchal Chen-yi, ancien ministre des affaires étrangères de Chine : "La guerre thermonucléaire peut en finir avec le monde" disait-il, "mais il restera toujours des Chinois pour le rebâtir". N'est-ce pas cette même philosophie monstrueuse que préconisent aujourd'hui les nouveaux mandarins et qui imprime à leur politique la folie que nous avons pu constater ces dernières années, notamment avec l'agression récente contre le Viet Nam ?

175. Ceux qui sont capables d'imposer à un peuple la tyrannie féroce des Pol Pots et de leurs comparses peuvent commettre n'importe quelle ignominie. Ceux qui sont capables d'attaquer un pays voisin, indépendant et souverain, comme le Viet Nam, d'enlever la vie à des femmes, à des enfants et à des vieillards sans discrimination et de bombarder des usines, des mines, des hôpitaux, des écoles et des maisons pour s'approprier illégalement une partie du territoire - comme ils l'ont fait en Inde en 1962 - ne méritent pas d'occuper un siège au sein du Conseil de sécurité, et encore moins d'en être membre permanent.

176. Les hordes de Teng Hsiao-ping ont envahi le Viet Nam en annonçant qu'elles se retireraient immédiatement car elles n'avaient nullement l'ambition d'occuper un pouce de son territoire. C'est en fait le contraire qui s'est produit. Face à la volée retentissante que le peuple vietnamien leur a infligée, il leur a fallu se retirer de leurs positions les plus avancées dans le territoire de ce pays et elles se sont retranchées dans des zones voisines de la frontière, du côté vietnamien bien sûr, pour poursuivre leur conquête et leur rapine.

177. Voilà des vérités que le représentant des nouveaux mandarins ne pourrait réfuter, ni en ayant recours aux paroles de Confucius, ni en citant le petit livre du Grand Timonier - une espèce de "Mao Kampf" sinistre pour l'apprentissage des hégémonistes -, ni en faisant retentir les rauques croassements de ces vautours de l'impérialisme que sont Teng et sa clique.

178. Le peuple vietnamien, avec l'appui de l'humanité progressiste tout entière, du camp socialiste et des peuples épris de paix, a infligé une dure leçon aux aventuriers néo-fascistes de Pékin. Il les expulsera sans aucun doute de tous les coins de son territoire.

La séance est levée à 22 h 20.